



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
3 mars 2021  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 1<sup>er</sup> mars 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M<sup>me</sup> Sonia Khush, Directrice chargée de la réponse en Syrie de Save the Children, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande (au nom de l'Irlande et de la Norvège), du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation au Moyen-Orient (Syrie) », tenue le jeudi 25 février 2021. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité  
(Signé) Linda **Thomas-Greenfield**



## Annexe I

### **Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence**

Je me concentrerai sur trois questions aujourd'hui : premièrement, la crise économique et la montée de l'insécurité alimentaire ; deuxièmement, l'accès humanitaire ; et troisièmement, la protection des civils.

Le Secrétaire général m'a également demandé de présenter, au nom du système des Nations Unies, un exposé sur le cadre stratégique des Nations Unies et le document « Paramètres et principes ». Il s'agit d'une demande de la Fédération de Russie, transmise au Bureau du Secrétaire général par la Présidente du Conseil de sécurité ce mois-ci.

Commençons par l'économie et les nouvelles données inquiétantes sur la sécurité alimentaire publiées par le Programme alimentaire mondial la semaine dernière. Environ 60 % de la population syrienne, soit 12,4 millions de personnes, n'ont pas régulièrement accès à une alimentation saine et nutritive en quantité suffisante. Au cours de l'année écoulée, 4,5 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans cette catégorie.

Si cette augmentation est choquante, elle n'est pas surprenante. L'économie fragile de la Syrie a subi une multitude de chocs au cours des 18 derniers mois. L'un des effets les plus visibles en est la forte dépréciation de la livre syrienne, qui a perdu plus des trois quarts de sa valeur au cours de l'année écoulée. Alors que la valeur de la livre a baissé, les prix des denrées alimentaires et d'autres articles essentiels ont augmenté de plus de 200 %, entraînant une chute rapide du pouvoir d'achat. Les dépenses moyennes des ménages dépassent désormais le revenu moyen d'environ 20 %.

Le résultat est que des millions de Syriens recourent à des mesures désespérées pour survivre. Plus de 70 % des Syriens disent avoir contracté de nouvelles dettes au cours de l'année écoulée. Beaucoup vendent des biens et du bétail. Les parents mangent moins pour pouvoir nourrir leurs enfants et les retirent de l'école pour les envoyer travailler. Celles et ceux qui n'ont plus d'options souffrent tout simplement de la faim.

Plus d'un demi-million d'enfants de moins de 5 ans en Syrie accusent un retard de croissance en raison d'une malnutrition chronique, selon nos dernières évaluations. Nous craignons que ce nombre n'augmente. Ces problèmes sont visibles dans de nombreuses régions du pays, mais la situation est particulièrement mauvaise dans le nord-ouest et le nord-est, où les données de surveillance nutritionnelle montrent que jusqu'à un enfant sur trois souffre d'un retard de croissance dans certaines zones. Les effets que cela aura sur leur développement et leur apprentissage seront permanents et irréversibles.

La semaine dernière, j'ai parlé avec un groupe de médecins syriens. Un médecin d'un hôpital pédiatrique m'a dit que sur ses 80 lits d'hospitalisation, la moitié est occupée par des enfants souffrant de malnutrition. Cinq enfants en sont morts à son hôpital au cours des deux derniers mois. Une autre pédiatre m'a dit qu'elle diagnostiquait la malnutrition chez jusqu'à 20 enfants par jour, mais les parents lui amènent leurs enfants pour des raisons complètement différentes, sans savoir qu'ils souffrent de malnutrition. La malnutrition, dit-elle, est devenue si normale que les parents ne peuvent pas en déceler les signes chez leurs propres enfants.

Certains médecins m'ont également fait part de leur inquiétude quant à une éventuelle perturbation de l'aide transfrontière dans le nord-ouest de la Syrie. Cela m'amène à mon prochain point, à savoir l'accès humanitaire. Toute l'aide humanitaire qui entre dans le nord-ouest de la Syrie est acheminée à travers les frontières. Cette

aide répond aux besoins de 2,4 millions de personnes en moyenne chaque mois et est assurée majoritairement par l'opération des Nations Unies. Sans l'opération transfrontière, les médecins du nord-ouest de la Syrie, comme certains de ceux à qui j'ai parlé, ne seraient pas en mesure de fournir à ces enfants les soins dont ils ont besoin pour survivre. Ils n'auraient pas les ressources et les fournitures nécessaires pour continuer. La situation, déjà terrible, deviendrait très vite catastrophique, ont-ils dit.

Comme le note le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2021/160), lorsqu'il s'agit de fournir une aide vitale aux personnes dans le besoin, toutes les voies de communication devraient être mises à disposition et rester ouvertes. Les conditions dans le nord-ouest sont aujourd'hui pires qu'elles ne l'étaient lorsque le Conseil de sécurité a décidé d'étendre son autorisation d'assistance transfrontière en juillet dernier. La non-prolongation de cette autorisation entraînerait des souffrances et des pertes humaines à très grande échelle.

L'ONU poursuit ses efforts pour mener une première mission à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie. L'objectif n'est pas de mettre en place une mission ponctuelle, mais des missions régulières à travers les lignes de front qui viendraient compléter l'opération transfrontière en cours.

Un nouveau plan opérationnel est en train d'être élaboré pour répondre aux préoccupations des parties concernées. La nouvelle proposition, qui est en cours de soumission, prévoit un convoi d'aide des Nations Unies traversant les lignes de front et distribuant l'aide à Atareb avec la participation utile de volontaires locaux et d'autres partenaires concernés, dont les détails précis et la composition doivent être convenus. Nous continuons à en discuter, mais nous n'avons pas encore trouvé d'accord avec toutes les parties prenantes. Sans cela, nous ne serons pas en mesure de mener à bien la mission à travers les lignes de front.

Je voudrais être absolument clair : l'ONU est prête. Nous le sommes depuis longtemps. Ce qu'il faut maintenant, c'est un accord plus large pour que la première mission puisse aller de l'avant.

En ce qui concerne le nord-est, la montée des tensions ces derniers mois a provoqué des perturbations temporaires de l'aide d'urgence pour des centaines de milliers de personnes.

L'ONU a cependant continué à faire tout son possible pour augmenter les livraisons de fournitures médicales à travers les lignes de front dans le nord-est. Cela comprend la livraison de 344 tonnes de fournitures sanitaires, soit près de 3 millions de traitements, en 2020. L'Organisation mondiale de la Santé prévoit de livrer 50 tonnes supplémentaires de fournitures sanitaires au cours du premier trimestre 2021.

L'élargissement de l'accès aux fournitures médicales livrées à travers les lignes de front continuera à dépendre de l'accélération des autorisations, de l'amélioration des conditions de sécurité conduisant à la levée des blocages routiers et de l'obtention d'un financement adéquat.

Ces livraisons sont essentielles, mais compte tenu des immenses besoins sanitaires de cette région, elles ne sont pas suffisantes. Seuls 6 % des hôpitaux publics sont jugés pleinement opérationnels ; dans le cas des centres de santé publique du nord-est, aucun ne l'est. Comme le Secrétaire général le note dans son rapport,

« un an après l'expiration de l'autorisation donnée par le Conseil de sécurité aux organismes des Nations Unies et à leurs partenaires d'exécution d'utiliser le poste frontière de Yaaroubiyé, les besoins humanitaires dans le nord-est de la Syrie restent élevés et ont été aggravés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) » (S/2021/150, par. 57).

Mon observation suivante concerne la protection des civils.

Je suis profondément attristé de signaler le décès d'un autre travailleur humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie, le 16 février. Ce collègue travaillait sur un projet sanitaire parrainé par l'ONU à Bab, fournissant des services aux personnes touchées par la maladie à coronavirus. Il a été tué dans un attentat à la voiture piégée dans un marché du centre de Bab, le 16 février. Deux autres personnes – un chauffeur et un collègue – ont été blessées dans cette attaque.

Il s'agit du dernier incident en date d'une série de terribles attentats à la bombe qui ont tué des dizaines de civils et fait de nombreux blessés dans le nord de la Syrie au cours des derniers mois.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme est chargé de recenser les incidents de cette nature, qui font des victimes civiles. Il a enregistré une hausse du nombre de victimes civiles dans le nord de la Syrie en raison de la multiplication des attaques commises au moyen d'engins explosifs improvisés. Comme le Secrétaire général l'a souligné à maintes reprises dans ses rapports sur la Syrie, les auteurs de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire doivent être amenés à rendre des comptes.

Le 17 février, un jour après que j'aie parlé avec le groupe de médecins, un hôpital d'Afrin a été endommagé lorsqu'un missile a touché un bâtiment situé juste devant lui. Un membre du personnel de l'hôpital, sa femme et ses trois enfants qui se trouvaient à proximité ont été blessés dans cette attaque.

Les travailleurs humanitaires en Syrie fournissent une aide quotidienne dans les circonstances les plus difficiles et en s'exposant à un danger considérable. Ils doivent être protégés.

Enfin, je souhaite faire le point sur le cadre stratégique des Nations Unies pour la République arabe syrienne et les Paramètres et principes de l'assistance des Nations Unies en Syrie, que le Secrétaire général m'a demandé d'expliquer, au nom du système des Nations Unies et en réponse à la demande de la Fédération de Russie.

L'élaboration du cadre stratégique des Nations Unies couvrant la période 2021-2023 a débuté l'année dernière et vise à prendre en compte les activités opérationnelles convenues de l'équipe de pays des Nations Unies pour répondre aux besoins et aux priorités en Syrie, dont seront dérivés les programmes et projets des organismes, fonds et programmes spécifiques des Nations Unies. L'ONU poursuit ce processus et est en train d'élaborer un troisième projet de document, en consultation avec toutes les parties prenantes en Syrie et ailleurs.

Les priorités programmatiques reflétées dans le projet de document actuel découlent d'un dialogue approfondi avec les partenaires nationaux et sont basées sur les programmes en cours et les ressources disponibles. Les consultations se poursuivent également avec tous les autres partenaires, conformément à la pratique établie, afin d'enrichir le résultat et de recueillir un large appui, notamment financier, pour l'application effective du cadre stratégique.

Pour que les consultations se poursuivent sur toutes les questions en suspens, l'ONU a demandé la prorogation pour six mois du cadre stratégique actuel. Notre coordonnateur résident et coordonnateur de l'action humanitaire et notre équipe de pays poursuivent leurs activités de manière ouverte et transparente, collaborant avec nos homologues au niveau national afin d'obtenir le meilleur résultat possible.

Alors que le processus de rédaction se poursuit, le document énonçant les Paramètres et principes de l'assistance des Nations Unies en Syrie représente un outil d'orientation interne essentiel en vue de contribuer à centrer les opérations de l'équipe de pays des Nations Unies dans un contexte qui reste très complexe.

Les Paramètres et principes ont été formulés dans le cadre d'un processus consultatif, en s'inspirant des mandats existants, et diffusés au sein du système des Nations Unies pour garantir l'apport d'un appui et d'une assistance aux personnes dans le besoin dans toutes les régions de la Syrie, de manière équitable et non discriminatoire, en suivant une approche basée sur les besoins, respectant la neutralité et l'impartialité. Ce document est conforme aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il réitère les principes humanitaires fondamentaux, veillant à ce que les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance soient au cœur de notre action.

En définitive, toutes les opérations des Nations Unies en Syrie sont menées dans le plein respect des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et des autres décisions pertinentes, notamment les résolutions 46/182 et 75/233 de l'Assemblée générale, sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Je note également que les activités entreprises par l'équipe de pays des Nations Unies en vertu du cadre stratégique complètent le plan de réponse humanitaire en vue de sauver des vies, de renforcer la protection et d'accroître la résilience et l'accès aux services, notamment en remettant en état les infrastructures civiles essentielles, qui jouent un rôle humanitaire crucial. C'est essentiel à un moment où l'économie continue de décliner gravement, où la pauvreté et la faim sont en hausse et où les besoins humanitaires augmentent.

## Annexe II

### **Exposé de M<sup>me</sup> Sonia Khush, Directrice chargée de la réponse en Syrie de Save the Children**

Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil sur la situation humanitaire en Syrie et de nous permettre de porter les voix des enfants et de leurs familles auprès de cette institution clef.

Alors que 10 années se sont écoulées depuis le début du conflit en Syrie, la situation des enfants aujourd'hui est plus urgente que jamais. Au cours de la décennie écoulée, plus de la moitié des habitants ont été forcés de fuir leurs foyers, et des milliers d'enfants ont été tués. Environ la moitié des enfants syriens n'ont jamais rien connu d'autre que le conflit, qui touche tous les aspects de leur vie et les prive de leur enfance.

L'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a ajouté une couche de souffrance à une situation déjà désespérée. Les enfants sont aujourd'hui confrontés à une réalité plus grave qu'elle ne l'a été à tout autre moment au cours de ces 10 années de conflit. Ils sont plus susceptibles d'avoir besoin d'une aide humanitaire et de souffrir de la faim, de mourir de maladies évitables, d'être déscolarisés et d'être exposés à des menaces.

Je souhaite commencer aujourd'hui par aborder la question que les enfants nous posent constamment, qui concerne leur volonté d'aller à l'école.

Nous sommes confrontés à une crise d'éducation sans précédent en Syrie. La conjugaison du conflit, des déplacements, de la pauvreté et de la COVID-19 a créé des conditions dans lesquelles des millions d'enfants n'ont pas accès à l'éducation. Les recherches menées par Save the Children en décembre dernier ont abouti à la conclusion que dans le nord de la Syrie, par exemple, deux enfants sur trois ne vont pas à l'école.

Les écoles doivent être des lieux sûrs où les enfants peuvent apprendre, jouer et rêver de ce qu'ils veulent faire quand ils seront grands. Au lieu de cela, après 10 années de conflit, nous continuons d'être témoins d'attaques contre des écoles, de l'utilisation d'écoles par des groupes armés et de la présence généralisée d'engins non explosés dans des écoles.

Nous avons rencontré Basma, qui est âgée de 11 ans, dans le camp de Hol. Elle se souvient du jour où elle était en deuxième année du primaire et où un obus est tombé près de son école. Elle nous a dit : « Nous n'étions que des filles et nous nous sommes cachées sous nos bureaux dans la salle de classe. Nous avons entendu de fortes explosions et le verre des fenêtres a explosé partout. » Basma continue toutefois de rêver qu'elle deviendra un jour médecin pour s'occuper de sa mère malade.

Parmi les effets immédiats des attaques contre une école, il peut y avoir des morts, des blessés et la destruction du bâtiment. Cependant, à long terme, les attaques peuvent mener à une baisse de la qualité de l'éducation, à la perte d'enseignants, à l'affaiblissement des systèmes d'éducation et au risque que les enfants ne retournent jamais à l'école. L'éducation souffre également de la crise économique, qui est exacerbée par la crise de la COVID-19. Comme nous l'a dit Ziad, qui a 10 ans :

« La guerre nous a forcés à fuir et m'a obligé à quitter l'école. J'ai commencé à travailler en lavant des carreaux. Je travaille du matin au soir et je gagne moins de trois dollars par semaine. Je suis très fatigué par le travail. »

Les recherches que nous avons menées en décembre dernier ont également montré que 79% des enseignants dans le nord-est de la Syrie disent avoir perdu des

élèves parce que ceux-ci devaient soutenir financièrement leurs familles. Jusqu'à un enseignant sur deux dans le nord-ouest de la Syrie n'est pas payé, et, à l'heure où nous parlons, des centaines d'autres sont en grève pour réclamer leurs salaires.

Conséquence de la disparition des espaces d'apprentissage physiques du fait des restrictions liées à la COVID-19 : l'enseignement à distance est la seule option dont disposent les enfants. Mais la plupart des enfants n'ont pas accès à Internet et finissent par abandonner l'école. D'expérience, nous savons que nombre des enfants qui abandonnent l'école n'y retourneront jamais.

Layla a 38 ans ; elle est mère de cinq enfants, dont un garçon nommé Husam. Voici ce que Layla a dit à l'équipe :

« Mon fils Husam n'était jamais allé à l'école avant notre arrivée dans le camp. Je voulais vraiment qu'il apprenne à lire et à écrire, parce que, dans notre famille, personne ne sait. Il était tellement excité. Malheureusement, l'école a fermé à cause de la COVID-19, et maintenant il a peur parce qu'il ne sait pas s'il aura de nouveau la chance d'apprendre un jour ».

Nous sommes très préoccupés par l'incidence que le manque d'éducation des enfants syriens va avoir sur eux dès maintenant et sur le pays à l'avenir, alors qu'une nouvelle génération d'enfants entame à présent son périple dans l'ombre du conflit en Syrie.

La deuxième question que je voudrais aborder concerne la grave crise de protection à laquelle sont confrontés les enfants dans le pays. Dans le nord de la Syrie, 5 millions de personnes dépendent toujours d'une aide humanitaire principalement acheminée par-delà les frontières pour assurer leurs besoins fondamentaux. Ce chiffre comprend au moins 2 millions d'enfants, dont la moitié au moins sont déplacés. Certains ont été déplacés plus de 10 fois durant leur courte vie, et aucune solution durable ne semble près d'être trouvée.

Les besoins fondamentaux en nourriture, logement, eau et hygiène ne sont toujours pas satisfaits et chaque année, les familles accueillies dans des abris précaires sont confrontées soit à la chaleur intense, soit à un froid et des inondations violents. Le mois dernier à peine, des crues soudaines dans le nord-ouest de la Syrie ont entraîné la mort d'un garçon de 6 ans et affecté plus de 140 000 déplacés, dont la majorité étaient des femmes et des enfants. Les gens ont désespérément besoin de chauffage, de carburant, d'argent, de nourriture, de matelas et de couvertures.

La situation nutritionnelle dans le pays devient alarmante. En Syrie, un enfant sur huit souffre aujourd'hui d'un retard de croissance. Cela signifie qu'ils sont restés des mois sans manger d'aliments nutritifs essentiels à leur survie et à leur développement, et ce sont des millions d'enfants qui se couchent chaque jour le ventre vide.

Le travail des enfants est de plus en plus répandu, et les enfants sont parfois exploités ou impliqués dans des travaux dangereux. Dans le même temps, les garçons adolescents sont particulièrement susceptibles d'être recrutés par des groupes armés.

Dans de nombreux cas, les filles sont contraintes de mettre fin à leur éducation et de contracter un mariage précoce. Cela sera lourd de conséquences à long terme pour elles, notamment la perte de leur éducation et de leur indépendance personnelle et économique. L'année dernière, nous avons rencontré Dalia, 15 ans, qui venait d'être fiancée. Elle a déclaré aux représentants de notre partenaire sur le terrain : « Chaque fois que mon fiancé appelle, je me sens très anxieuse. Je rêve de poursuivre mes études et de trouver un emploi à l'avenir, pas de me marier ». Notre équipe a travaillé avec Dalia et ses parents. Heureusement, Dalia n'est désormais plus fiancée et elle est retournée à l'école, mais des milliers d'autres filles dans son cas n'ont pas cette chance.

Dans un tel contexte, la COVID-19 et les répercussions socioéconomiques de la pandémie aggravent une situation déjà désastreuse et accentuent les risques que courent les enfants au regard de leur protection. La manière dont nous pouvons remédier aux défis graves auxquels se heurtent les enfants aujourd'hui n'a pas changé. Il est essentiel pour leur survie de continuer à acheminer des fournitures vitales, et ce, par tous les moyens possibles, notamment le mécanisme transfrontières. Il faut également s'attacher à régler les causes profondes de la souffrance des enfants, en investissant en priorité dans l'éducation et les programmes de protection de l'enfance, y compris les interventions dans les domaines psychosocial et de la santé mentale.

Enfin, je voudrais appeler l'attention du Conseil sur les risques spécifiques de protection auxquels les enfants et leurs mères sont confrontés dans les camps du nord-est de la Syrie, notamment dans les camps de Hol et de Roj, qui accueillent 64 000 personnes, dont plus de 90 % sont des femmes et des enfants. Cette population compte plus de 10 000 enfants étrangers et leurs mères, qui sont originaires de toutes les régions du monde. La majorité des enfants de ces camps ont moins de 12 ans, et la moitié d'entre eux ont moins de 5 ans.

Les conditions de vie dans les deux camps sont désastreuses et des lacunes critiques subsistent dans tous les services. Ces derniers temps, on a constaté une augmentation alarmante des incidents de sécurité violents dans le camp de Hol, lesquels font courir encore plus de risques aux enfants et perturbent régulièrement nos programmes humanitaires. Dans le camp de Hol, une fille de 13 ans nommée Salma nous a dit :

« Nous avons dû faire beaucoup de choses pour que l'électricité arrive jusqu'à notre tente. C'était incroyable d'avoir enfin de la lumière à l'intérieur de la tente. Mais lorsque les meurtres ont commencé, les gens se sont mis à dire que ceux qui avaient de l'électricité dans leurs tentes étaient visés. Alors maintenant, nous n'allumons plus nos lumières la nuit parce que nous avons peur d'être tués ».

Des cas de COVID-19 ont été confirmés dans le camp de Hol. Or nous restons très préoccupés par la capacité d'intervention sanitaire aussi bien dans le camp que dans la région, en particulier sur fond de restrictions de l'accès humanitaire dans le nord-est de la Syrie.

Ces derniers mois, mon équipe dans l'annexe du camp de Hol a vu l'état d'une fille azerbaïdjanaise de 9 ans souffrant d'une maladie rénale s'aggraver de plus en plus. Nous avons évoqué son sort à plusieurs reprises auprès des autorités afin qu'elle puisse être dialysée en dehors du camp. Nous avons également essayé d'organiser en urgence son rapatriement dans son pays d'origine en tant que cas humanitaire. À ma grande frustration, ni l'un ni l'autre de ces efforts n'ont abouti, et elle est, hélas, morte le mois dernier.

Nous avons assisté à la mort d'un enfant innocent dans un pays étranger, une mort qui aurait pu être évitée, due à une maladie qui peut être soignée. En fin de compte, les enfants étrangers bloqués en Syrie sont des victimes innocentes du conflit et doivent être traités comme tels, et non comme des menaces mortelles à la sécurité qu'il faut enfermer derrière des fils barbelés. Comme tous les enfants en Syrie, ils ont fait l'expérience du conflit, des bombardements et de privations extrêmes. Certains ne connaissent rien d'autre que le conflit. D'ailleurs, lorsqu'un de mes collègues, dans l'annexe du camp de Hol, a demandé à une fille étrangère : « De quel pays viens-tu ? » Elle a répondu : « Je viens de cette tente. »

En outre, ils sont malheureusement en train de perdre confiance en notre capacité à les aider. Une mère venant de Turquie nous a dit que ses enfants lui avaient demandé à de nombreuses reprises de les inscrire comme orphelins, car les orphelins

ont plus de chances d'être rapatriés. Ces enfants ont besoin d'une aide spécialisée pour se remettre physiquement et mentalement de leur brutale expérience d'avoir été les premières victimes de l'État islamique d'Iraq et du Levant, et ils ont besoin d'aide pour revenir à la normale. Le type d'appui dont ils ont besoin est impossible à fournir dans un endroit comme le camp de Hol.

C'est pourquoi nous exhortons tous les États Membres à rapatrier ces enfants extrêmement vulnérables, avec leurs familles, dans leur pays d'origine. Comme n'importe quels autres enfants, ils méritent d'avoir une chance de devenir médecins, artistes ou ingénieurs.

Pour terminer, si nous voulons mettre fin aux souffrances des enfants en Syrie, il faut avant tout que les combats cessent. Sans paix, il ne peut y avoir de solution durable à cette crise. En outre, pour répondre aux immenses besoins auxquels sont confrontés les enfants et leurs familles, les agents humanitaires doivent être appuyés, afin d'augmenter de manière sûre et efficace l'aide acheminée par toutes les modalités.

Dix ans après le début du conflit, les défis que j'ai exposés aujourd'hui sont plus complexes que jamais, mais les normes qui doivent présider à notre intervention sont simples. Les enfants et leurs familles, où qu'ils se trouvent en Syrie, méritent de vivre en ayant la certitude qu'ils continueront d'avoir accès en toute sécurité au soutien vital dont ils dépendent, et que la communauté internationale ne leur tournera pas le dos en ce moment critique.

Les membres du Conseil de sécurité continuent à avoir un rôle essentiel à jouer dans cet effort. Sept ans après s'être réunis pour adopter la résolution 2165 (2014) et créer un système permettant à l'aide humanitaire de parvenir à tous les Syriens où qu'ils se trouvent, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire n'a fait que croître. Alors que sévit la pire pandémie que le monde ait connue depuis 100 ans, je ne saurais comment dire aux familles syriennes que le Conseil de sécurité a de nouveau limité notre accès. Nous saluons et appelons de nos vœux la poursuite des discussions sur l'amélioration de l'accès humanitaire fondé sur des principes et sur la manière de mieux atteindre toutes les populations dans le besoin. Pour l'heure, cependant, il n'y a pas d'autre moyen de programmer durablement l'aide à des millions de personnes sans la résolution sur les opérations transfrontières.

Je terminerai par ce que Lara, âgée de 7 ans, nous a dit :

« Quand je serai grande, je veux être institutrice et enseigner aux enfants, pour qu'ils ne soient pas privés d'école. Je voudrais que la guerre se termine et que tous les enfants puissent apprendre à lire et à écrire et rentrer chez eux. »

J'espère que je pourrai retourner voir Lara et les autres enfants à qui j'ai essayé de donner une voix aujourd'hui et leur dire que le Conseil de sécurité fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer leur protection et leur éducation.

**Annexe III****Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et chinois]

Je remercie le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, et M<sup>me</sup> Sonia Khush de leurs exposés. Je voudrais saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Bassam Sabbagh.

Au cours des deux derniers mois, la livre syrienne a continué de se déprécier, les prix des denrées alimentaires se sont envolés pour atteindre leur plus haut niveau depuis 2013 et il y a eu une grave pénurie des réserves de pétrole et d'autres produits de base essentiels. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les catastrophes naturelles ont concouru à aggraver la situation humanitaire en Syrie. Nous sommes profondément préoccupés par la situation économique et humanitaire catastrophique du pays. La Chine appelle la communauté internationale à accroître son aide humanitaire et son assistance au développement et à la reconstruction afin d'aider le Gouvernement syrien à lutter contre la pandémie, à relancer l'économie et à garantir les moyens de subsistance. Une approche holistique est nécessaire pour améliorer les conditions dans lesquelles se trouve le peuple syrien, ce qui inclut une aide d'urgence pour fournir des denrées alimentaires et des médicaments, des services de base comme l'eau et l'électricité, et un approvisionnement suffisant pour stabiliser le marché.

Je tiens à souligner une fois de plus que les sanctions unilatérales et le blocus illégal ont gravement compromis la capacité de la Syrie à mobiliser des ressources, à développer son économie et à entamer sa reconstruction. Ce n'est rien d'autre qu'une corde autour du cou du peuple syrien. Il doit être dénoué, et ce, sans plus tarder.

La Chine appelle l'ONU et la communauté internationale dans son ensemble à accroître l'aide humanitaire à la Syrie en renforçant la coopération avec son gouvernement. Tout en poursuivant les opérations humanitaires transfrontières et en utilisant au mieux le point de passage de Bab el-Haoua, il convient de s'efforcer d'augmenter le nombre de livraisons transfrontières et d'intensifier progressivement ce mode opératoire. Nous nous réjouissons d'apprendre que l'année dernière, l'Organisation mondiale de la Santé a livré de grandes quantités de fournitures médicales dans le nord-est du pays, avec six convois routiers et 13 convois aériens en provenance du territoire syrien et que, sur une base mensuelle, le Programme alimentaire mondial fournit à des millions de civils une aide alimentaire par le biais de livraisons franchissant les lignes de front.

La Chine a fourni à la Syrie une aide de 130 millions de dollars en utilisant des canaux bilatéraux et multilatéraux. Au début de ce mois, la Chine a annoncé l'envoi d'un lot d'aide comprenant 150 000 doses de vaccin, 20 respirateurs et la première livraison de 750 tonnes de riz. Ces fournitures d'aide arriveront dès que possible. Là où nous le pouvons, nous continuerons d'aider et d'appuyer le peuple syrien.

Il convient de souligner que l'élimination du terrorisme une fois pour toutes est le seul espoir que la Syrie a de revenir à la normale. C'est la condition *sine qua non* pour améliorer la situation économique et humanitaire dans le pays. La communauté internationale se doit d'appuyer les opérations sérieuses de lutte contre le terrorisme conformément au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, afin de maintenir la sécurité et la stabilité du pays.

La Chine prend très au sérieux ce que nous ont dit les intervenants. Nous sommes préoccupés par les attaques qui ont fait des victimes civiles, en particulier parmi les enfants, qui sont l'avenir de la Syrie et dont la vie, la nutrition et l'éducation doivent être protégées par tous les moyens possibles, afin qu'ils puissent survivre, s'épanouir et grandir pour devenir une force vitale dans la construction de leur pays.

Il est impératif que la communauté internationale œuvre de concert pour aider à sortir la Syrie du borbier de la guerre et préserver les moyens de subsistance de base du peuple syrien, en particulier des femmes et des enfants. La question humanitaire ne doit pas être politisée en imposant des conditions politiques à l'aide humanitaire ou en instrumentalisant cette aide pour exercer des pressions.

**Annexe IV****Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé sur la situation humanitaire en Syrie.

Alors que le conflit syrien approche de son dixième anniversaire, réfléchissons à ce qui suit. Environ un demi-million de personnes ont perdu la vie, et des millions d'autres ont été dépouillées de leur maison et de leurs moyens de subsistance. Les civils en Syrie souffrent toujours d'une insécurité et de violations du droit international généralisées. La poursuite des violations et la détérioration de la situation humanitaire dans le pays sont également le résultat de l'impasse politique qui prévaut au sein du Conseil de sécurité. Malheureusement, des membres permanents ont utilisé leur veto pour bloquer toute action du Conseil visant à mettre fin à cette tragédie.

L'un de ces vetos a été opposé l'année dernière (voir S/2020/661), réduisant de moitié le mécanisme transfrontière, qui fournit une aide vitale à des millions de personnes dans le nord de la Syrie. Les promesses de remplacer les livraisons transfrontières par une aide qui franchirait les lignes de front n'ont pas été tenues. L'aide à travers les lignes de front reste manifestement irrégulière et peu fiable, tandis que le maintien des restrictions d'accès continue d'entraver la réponse à des besoins qui vont croissant. Cela est particulièrement inquiétant, compte tenu de la forte augmentation de l'insécurité alimentaire. L'accès humanitaire en Syrie est l'une des questions prioritaires pour le Groupe de donateurs pour l'appui au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, dont l'Estonie est membre.

Parallèlement à la décision de réduire l'aide humanitaire, la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) continue de mettre en danger les civils syriens, en particulier les communautés les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants. Nous nous félicitons du plan visant à commencer à vacciner la population syrienne par le biais du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins, et nous saluons les efforts des travailleurs humanitaires qui œuvrent sur ce front.

L'instabilité persiste dans toute la Syrie. Nous condamnons la récente série d'attaques terroristes qui ont eu lieu dans les régions d'Izaz, de Bab et d'Afrin. La stabilité et l'octroi d'un accès humanitaire sans entrave sont des conditions préalables fondamentales pour que l'action humanitaire soit efficace.

Les solutions militaires ne sauraient apporter la paix à la Syrie. C'est pourquoi l'Union européenne et ses États membres sont déterminés à continuer d'appuyer le peuple syrien. Atténuer les conséquences du conflit syrien a été l'une des priorités de l'aide humanitaire estonienne. Nous attendons avec impatience la cinquième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui se tiendra à la fin du mois de mars. L'Estonie contribue financièrement depuis des années à l'allègement des souffrances humaines du peuple syrien et continuera à le faire jusqu'à ce qu'il n'ait plus besoin de notre soutien.

Dans le même temps, nous réitérons la position de l'Union européenne selon laquelle la reconstruction ne sera pas financée tant qu'une transition politique véritable et inclusive, conforme à la résolution 2254 (2015), ne sera pas résolument engagée.

**Annexe V****Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je remercie M. Lowcock et M<sup>me</sup> Khush pour leurs exposés.

La population syrienne continue à payer le plus lourd tribut de ce conflit qui a débuté il y a maintenant 10 ans. Plus de la moitié de la population est en situation d'insécurité alimentaire. La pandémie de COVID-19 continue de se propager et nous savons tous que les chiffres sont très en deçà de la réalité.

Tout doit être fait pour mettre en place une cessation immédiate des hostilités sous supervision des Nations Unies à l'échelle nationale, ainsi qu'une pause humanitaire, conformément aux résolutions 2532 (2020) et 2254 (2015), et à l'appel du Secrétaire général. La poursuite de frappes aériennes dans la région d'Edleb constitue un signal inquiétant, tout comme l'instabilité dans le sud-ouest et dans le nord-est.

La protection des civils doit être une priorité absolue. Quatorze personnels humanitaires ont perdu la vie dans le nord-ouest depuis début 2020 et plus de 900 personnels médicaux depuis le début du conflit : nous condamnons fermement ces attaques et ces crimes ne resteront pas impunis. La France continuera à apporter son plein soutien aux mécanismes de lutte contre l'impunité. La condamnation hier par un tribunal allemand d'un ancien agent des services de sécurité syriens pour complicité de crimes contre l'humanité est une première étape importante pour mettre fin à l'impunité des crimes du régime.

La hausse des besoins humanitaires et médicaux, de 20 % en 2021, rend plus que jamais indispensable la garantie d'un accès humanitaire complet. Toutes les parties, en particulier le régime syrien, doivent respecter leurs obligations dans le cadre du droit international humanitaire. Nous appelons la Russie à faire pression sur le régime en ce sens.

Il est essentiel par ailleurs de garantir un accès équitable au vaccin contre la COVID-19. Toutes les garanties doivent être prises pour assurer un suivi indépendant de sa distribution. Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins a ici un rôle clé à jouer.

Les blocages systématiques de l'aide humanitaire par le régime montrent plus que jamais le besoin de préserver le mécanisme transfrontalier. Les taux d'approbation des missions de l'ONU par le régime restent largement insuffisants : comment expliquer le refus de 30 % de ces missions ? Nous devons tirer les leçons de la perte du point de passage de Yaaroubiyé : aucune opération n'a jusqu'à ce jour compensé la disparition des convois transfrontaliers. Tant que le régime continuera le chantage à l'aide pour punir les populations, il est clair que l'aide « à travers les lignes de front » depuis Damas restera dysfonctionnelle et ne saurait être la seule option viable.

La conférence des donateurs organisée par l'Union européenne et l'ONU les 29 et 30 mars sera une étape importante. L'Union européenne et ses États membres continueront de veiller au plein respect des garanties d'impartialité et de transparence dans l'acheminement de l'aide, et à la mise en œuvre du document « Paramètres et principes de l'assistance des Nations Unies en Syrie ».

Les tentatives visant à accuser l'Europe et ses partenaires de conditionner l'aide ne doivent tromper personne. Je tiens à rappeler que l'Union européenne et ses États membres sont les principaux bailleurs de la réponse humanitaire en Syrie, y compris

dans les zones tenues par le régime. Depuis 2011, près de 20 milliards d'euros ont été mobilisés par les Européens en réponse à cette crise. Le plan de réponse humanitaire était financé l'an dernier à environ 85 % par l'Union européenne, ses États membres, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Enfin, tant qu'un processus politique crédible conforme à la résolution 2254 (2015) n'est pas fermement engagé, la France – tout comme l'Union européenne – ne financera pas la reconstruction ou toute assistance alignée sur les priorités de développement du régime. Les États qui appellent à reconstruire la Syrie devraient commencer par renforcer leurs contributions à la réponse humanitaire.

Nos positions sur la levée des sanctions et la normalisation demeurent également inchangées.

## Annexe VI

### **Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, de son exposé sur la situation humanitaire en Syrie et sur le cadre stratégique (des Nations Unies pour la République arabe syrienne).

Le conflit syrien, qui dure depuis 10 ans, a causé d'immenses souffrances au peuple syrien. La Syrie se trouve dans une situation désespérée qui est compliquée par de multiples facteurs, notamment la maladie à coronavirus (COVID-19), les conditions hivernales rigoureuses et l'insécurité alimentaire, qui menacent l'avenir de ses 17,6 millions de citoyens, dont près de 6,2 millions de personnes déplacées, soit la plus importante population de personnes déplacées au monde. Dans la région, 10 millions de personnes, dont 5,5 millions de réfugiés syriens, continuent de dépendre de l'aide humanitaire. Les enfants sont particulièrement touchés.

Depuis notre dernière réunion au Conseil, la situation humanitaire désespérée a été encore aggravée par la détérioration des conditions économiques et la persistance de l'insécurité alimentaire. Selon un rapport établi par le Programme alimentaire mondial (PAM) en janvier 2021, le prix d'un panier alimentaire moyen de référence en Syrie en décembre 2020 était 236 % plus élevé qu'en décembre 2019, soit une augmentation mensuelle de 13 %, ce qui a porté le prix du panier à son niveau le plus élevé depuis que le PAM a établi un suivi en 2013. En outre, la hausse récente du prix du pain a aggravé la vulnérabilité de la population. L'approvisionnement en carburant souffre également du retard prix dans l'acheminement des fournitures. Par ailleurs, les inondations de début janvier ont détruit plus de 21 000 tentes dans des camps de personnes déplacées en Syrie, touchant plus de 120 000 personnes.

L'ampleur, la gravité et la complexité des besoins humanitaires doivent éveiller la conscience collective du Conseil, en particulier des membres qui préconisent de lier l'aide humanitaire à leurs attentes sur le volet politique. Il est difficile de comprendre une telle approche. La politisation de l'action humanitaire doit cesser. Il est impossible pour les personnes qui ont un besoin urgent et désespéré d'aide humanitaire d'attendre indéfiniment que les objectifs politiques de toutes les parties au conflit soient pleinement satisfaits.

Je vais maintenant aborder les deux questions interconnectées de l'accès et des principes humanitaires, qui sont étroitement liées dans le contexte de la Syrie.

L'Inde est fermement convaincue que toute l'aide humanitaire acheminée en Syrie doit être conforme aux principes directeurs de l'ONU en la matière. L'aide humanitaire en Syrie, qu'elle soit acheminée à travers les frontières ou les lignes de front, doit prendre en compte l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Syrie. Dans le même temps, des mesures concrètes doivent être prises pour éliminer les obstacles au fonctionnement des opérations menées à travers les frontières et les lignes de front, en particulier les retards dans l'octroi des autorisations nécessaires pour les convois d'aide humanitaire. Toutes les parties doivent protéger le personnel de santé et les travailleurs humanitaires.

L'autre question interconnectée, c'est l'évaluation globale et objective des mesures unilatérales imposées par les pays contre la Syrie. Ces mesures ne font qu'aggraver la crise économique, humanitaire et de développement, et elles ont des effets dévastateurs pour l'ensemble de la population, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Nous soulignons également l'importance que revêt la collaboration active de l'ONU avec la Syrie aux fins de la mise en œuvre du cadre stratégique des Nations Unies pour parvenir aux résultats attendus.

Pour sa part, l'Inde continue de se tenir aux côtés du peuple syrien en cette heure de grande difficulté. Ce mois-ci, en réponse à la demande d'aide humanitaire d'urgence du Gouvernement syrien, l'Inde a livré plus de 2 000 tonnes de riz à la population syrienne, via la ville portuaire de Lattaquié. En juillet 2020, nous avons transmis plus de 10 tonnes de médicaments à l'intention du peuple syrien, afin de l'aider à lutter contre la pandémie de COVID-19. Nous sommes prêts à collaborer avec l'ONU et ses organismes pour faire en sorte que, conformément à l'appel du Premier Ministre indien préconisant des vaccins pour tous, les vaccins « Made in India » puissent également venir en aide au peuple syrien.

En ce qui concerne notre partenariat de développement avec la Syrie, l'Inde a accordé au Gouvernement syrien 265 millions de dollars de prêts concessionnels pour des projets dans les secteurs de la sidérurgie et de l'électricité, et 12 millions de dollars d'aide humanitaire, par les voies bilatérales et multilatérales. L'Inde a également mis en place un parc biotechnologique et un centre consacré aux technologies de l'information. Toujours conscients du conflit, nous avons également organisé à Damas, en 2019-2020, un camp d'appareillage de prothèses qui a bénéficié à plus de 500 Syriens. Compte tenu de la crise de l'éducation que l'intervenante a évoquée, on me permettra de mentionner que l'Inde a accordé 1 000 bourses à des étudiants syriens pour qu'ils suivent des études supérieures en Inde. Elles ont été bien accueillies et profitent déjà aux jeunes syriens.

Pour terminer, je renouvelle l'engagement de mon pays à appuyer la Syrie et son peuple en ces temps difficiles.

## Annexe VII

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je fais la présente déclaration au nom des corédacteurs chargés du dossier humanitaire syrien, à savoir l'Irlande et la Norvège. Nous tenons à remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé aujourd'hui. Nous remercions également vivement l'intervenante représentant la société civile, Sonia Khush, de Save the Children, de sa présence aujourd'hui et des éclairages qu'elle vient de nous communiquer.

Le mois prochain marquera 10 longues années de conflit en Syrie, un conflit qui a entraîné des souffrances généralisées pour le peuple syrien et créé une crise humanitaire profondément ancrée, à laquelle viennent se greffer une économie en ruine et des systèmes de santé et d'éducation profondément dégradés.

Au cours des 10 dernières années, le Conseil a entendu de nombreux rapports déchirants. À chaque fois, nous pensons que les choses pourraient difficilement empirer. Pourtant, le Secrétaire général nous informe que les besoins humanitaires ont augmenté d'un cinquième rien que l'année dernière.

Un nombre record de Syriens – 12,4 millions, soit 60 % de la population – sont privés de leur droit le plus fondamental à l'alimentation, et luttent pour trouver suffisamment de nourriture ; en outre, comme nous l'avons entendu, la malnutrition infantile augmente rapidement.

Les conditions hivernales difficiles ont coïncidé avec la hausse des prix du carburant, en conséquence de quoi le chauffage de base est inabordable pour de nombreux Syriens. Malheureusement, des Syriens parmi les plus vulnérables continuent de perdre la vie dans les incendies résultant de leurs efforts pour se réchauffer.

Les conditions épouvantables causées par les inondations dans le nord-est ont aggravé la situation de 141 000 déplacés, dont les tentes et les écoles ont été détruites, ce qui illustre une fois encore la précarité de la situation et l'impératif de veiller à ce que l'aide puisse parvenir à ceux qui en ont le plus besoin.

Nous avons conscience du fait que ces conditions, de même que le conflit et la violence qui perdurent, ont une incidence disproportionnée sur les femmes et les enfants. La misère qu'endurent les civils syriens est inimaginable pour la plupart d'entre nous.

Nous sommes alarmés par les violences sexuelles liées au conflit qui sont commises contre les enfants en Syrie. Elles ont eu des conséquences dévastatrices pour ces enfants, pour leurs communautés et pour la société en général. Toutes les parties au conflit doivent prendre des mesures immédiates et spécifiques pour mettre fin à ce fléau et se conformer au droit international humanitaire et des droits de l'homme.

La menace de la maladie à coronavirus (COVID-19) rend d'autant plus urgente la nécessité de protéger l'accès à l'eau et aux services d'assainissement. Il est crucial que le système de santé syrien soit soutenu dans sa lutte contre la pandémie. Toutes les parties doivent faciliter l'accès humanitaire et faire respecter les cessez-le-feu afin de permettre aux équipes médicales humanitaires de s'acquitter de leurs fonctions vitales, notamment l'administration, en toute sécurité, des vaccins contre la COVID-19 à ceux qui en ont le plus besoin.

En tant que rédacteurs chargés du dossier humanitaire, nous avons une conscience aiguë de la nécessité de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne jusqu'à tous les Syriens dans le besoin. Nous sommes également conscients de l'ampleur et de la gravité des besoins humanitaires en Syrie et du défi complexe qu'ils représentent pour les opérations humanitaires qui sauvent des vies humaines et assurent la survie.

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer ces opérations, à la fois en y contribuant financièrement et en veillant à ce que les acteurs humanitaires puissent effectuer leur travail en tirant parti de toutes les modalités nécessaires et avec le soutien requis. Toutes les parties doivent permettre un accès – un accès humanitaire – rapide, sûr et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent, conformément aux principes humanitaires d'indépendance, d'impartialité et de neutralité.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille du travailleur humanitaire tué la semaine dernière dans la ville de Bab. Au moins 14 travailleurs humanitaires ont été tués en Syrie au cours des 14 derniers mois.

Nous sommes profondément troublés par la violence qui perdure dans toute la Syrie et qui continue de faire des morts et des blessés, et nous condamnons toute violence contre les civils. D'après le dernier bilan qui nous a été communiqué pour les mois de décembre et janvier, ce sont 67 personnes qui ont perdu la vie, dont 17 enfants. Nous appelons toutes les parties à instaurer un cessez-le-feu à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015).

Les bombardements d'artillerie et la violence à Aïn Issa, dans le nord-est, ont forcé 3 000 personnes à quitter leurs foyers, tandis que des livraisons humanitaires vitales ont été retardées en raison d'obstacles bureaucratiques.

Nous sommes très préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité dans le camp de Hol, où 23 personnes auraient été tuées depuis le 1<sup>er</sup> janvier, comme l'a indiqué le Secrétaire général ce mois-ci. Cette situation est d'autant plus inquiétante que plus de la moitié des résidents du camp ont moins de 12 ans.

Nous rappelons très fermement toutes les parties aux obligations de protéger les civils qui leur incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et nous réitérons l'appel du Secrétaire général à une cessation immédiate des hostilités.

Je voudrais terminer comme j'ai commencé, en me retournant sur 10 années de conflit et en regardant vers l'avenir. Nous ne pouvons pas faire face à 10 autres années de souffrance humaine causée par un conflit. Le Conseil a la responsabilité d'être solidaire de ceux qui se retrouvent sans voix.

## Annexe VIII

### **Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et M<sup>me</sup> Sonia Khush de leurs exposés sur la situation humanitaire en Syrie. Je souhaite également la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Syrie.

Il est regrettable que la situation humanitaire désastreuse en Syrie, marquée par les souffrances indicibles et apparemment sans fin de la population innocente et pacifique du pays, notamment des groupes vulnérables et en particulier des personnes âgées, des femmes et des enfants, persiste sur fond de conflit violent prolongé. Le Conseil de sécurité a le devoir vital de se mobiliser et de donner la priorité aux besoins du peuple syrien, dont la situation ne s'améliore pas alors même que le Conseil délibère sur la Syrie depuis une décennie.

Nous notons avec inquiétude que, d'après les estimations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 13 millions de personnes en Syrie ont toujours besoin d'une aide humanitaire, sans compter les millions de personnes réfugiées dans la région. Cela exige des mesures urgentes et plus rigoureuses pour soulager leurs souffrances.

Le Kenya est fermement convaincu qu'il ne doit y avoir aucune restriction à la fourniture de l'aide. En effet, il est essentiel que toutes les parties au conflit coopèrent en assurant à l'ONU et à tous les partenaires humanitaires un accès rapide, sûr, durable et sans entrave aux personnes qui en ont besoin dans toute la République arabe syrienne. Par conséquent, nous appuyons la distribution efficace de l'aide humanitaire à travers les frontières et la nécessité d'une aide renforcée, solide et sans entrave franchissant les lignes de front afin d'atteindre de plus en plus de personnes et de soulager leurs souffrances inutiles.

Ce n'est un secret pour personne que la situation humanitaire lamentable est exacerbée par la détérioration des conditions économiques de la Syrie, ainsi que par l'insécurité alimentaire actuelle. En témoigne l'incapacité des citoyens de nourrir leurs familles parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter des paniers de nourriture standards, dont les prix restent hors de leur portée. Il est déchirant de constater que de nombreux enfants souffrent de malnutrition, tandis que d'autres ne peuvent pas aller à l'école, car ils doivent aider leurs familles en travaillant pour se procurer de la nourriture.

Je réaffirme que le Kenya est contre le recours à des mesures coercitives unilatérales, car elles continuent d'avoir des conséquences négatives indéniables qui sont un frein à la pleine réalisation du développement socioéconomique, ainsi qu'au bien-être général de la population syrienne.

En outre, on ne saurait surestimer l'impératif de protection des civils et des travailleurs humanitaires. Nous trouvons préoccupant que les travailleurs humanitaires soient régulièrement pris pour cible dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie par l'État islamique d'Iraq et du Levant et par des groupes armés locaux qui utilisent des bombes et des engins explosifs improvisés, provoquant des décès et une peur croissante chez les travailleurs humanitaires. Nous condamnons ces attaques, et nous adressons nos condoléances aux proches des personnes touchées.

Le Kenya se félicite de l'annonce faite par le Secrétaire général de la création d'un groupe consultatif indépendant de haut niveau composé de trois personnes, chargé de renforcer le mécanisme de déconfliction afin d'éviter les risques potentiels pour le personnel humanitaire, et de réduire ainsi le nombre d'attaques contre les écoles, les hôpitaux et les camps.

La délégation kényane est convaincue qu'une paix durable va de pair avec le développement. Une approche axée sur le développement contribuera à renforcer la résilience des individus, des communautés et des institutions, leur permettant ainsi de mieux faire face à leur situation et de réduire le besoin d'aide humanitaire à long terme.

À cet égard, le Conseil de sécurité doit commencer à mettre l'accent sur une réponse humanitaire à la crise en Syrie fondée sur la résilience, qui comprenne la reconstruction des infrastructures critiques, telles que les écoles et les hôpitaux, la mise en œuvre de programmes de redressement économique et de création d'emplois ciblant les jeunes et l'application de mesures de cohésion sociale.

Pour terminer, nous mettons toutes les parties au conflit au défi d'adhérer au droit international humanitaire pour la protection et la distribution de l'aide humanitaire et pour le retour des normes internationales. Je réitère l'appui sans équivoque du Kenya à un dialogue politique mené et pris en main par les Syriens comme étant la seule approche qui conduira à un règlement durable du conflit en Syrie.

**Annexe IX****Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramírez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et M<sup>me</sup> Sonia Khush de leurs présentations. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau représentant de la Syrie.

Alors qu'il y a quelques jours que l'on a dépassé 10 années de conflit en Syrie, la population continue de subir les conséquences de la violence et du manque de stabilité. On pourrait dire que la situation humanitaire actuelle est le reflet cumulé de 10 années de guerre. Ses effets sont profonds et dévastateurs, comme le prouvent les chiffres alarmants publiés sur l'insécurité alimentaire, le nombre de déplacés et les infrastructures endommagées.

La population civile continue de payer un lourd tribut aux hostilités. Depuis notre dernière réunion sur la situation en Syrie en janvier (voir S/2021/75), de nouveaux incidents violents ont eu lieu, certains impliquant des engins explosifs improvisés dans des zones densément peuplées, entraînant la mort de civils, dont au moins 17 enfants. Comme nous l'avons entendu, les fournisseurs d'aide humanitaire ont également subi des pertes.

Le Mexique condamne ces actes de violence dans les termes les plus catégoriques et réitère son appel à toutes les parties pour qu'elles respectent le cessez-le-feu et se conforment aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Un cessez-le-feu global est une priorité, et il devra être accompagné d'un véritable effort pour parvenir à une solution politique globale.

Dans le nord-est de la Syrie, dans le camp de Hol, plus de 60 000 personnes, dont 94% de femmes et d'enfants, vivent dans des conditions extrêmement précaires. Ces derniers mois, la violence s'est intensifiée et au moins 23 meurtres ont été enregistrés. Nous demandons nous aussi que ces familles soient rapatriées immédiatement, conformément au droit international, et qu'une attention particulière soit accordée à leur réintégration dans leur pays d'origine.

D'autre part, les taux de malnutrition, comme nous l'avons entendu, ont également augmenté. Leurs effets à court et à long terme sur le développement physique et mental des personnes touchées constituent une autre raison impérieuse de maintenir et d'améliorer toutes les voies d'accès à l'aide humanitaire, qui, jusqu'à présent, ont été insuffisantes. Il est essentiel de maintenir ouvert le poste-frontière de Bab el-Haoua pour l'acheminement de l'aide humanitaire vers le nord-ouest de la Syrie, et ce poste-frontière ne peut être remplacé par des points de passage à travers les lignes de front. Ceci est confirmé par les informations fournies par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les agences humanitaires sur le terrain.

Par conséquent, nous demandons que les procédures pour l'acheminement de l'aide humanitaire depuis Damas soient fluidifiées, en commençant par la réduction de la durée des procédures d'approbation des projets. L'efficacité de ces deux voies est essentielle dans le contexte actuel de la pandémie, car, comme on pouvait s'y attendre, les besoins en fournitures médicales ont augmenté. Un accès humanitaire rapide et sans entrave sera également essentiel pour la mise en œuvre des plans de vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous demandons à tous les États qui ont imposé des sanctions unilatérales à la Syrie de vérifier continuellement et rigoureusement qu'elles ne touchent effectivement pas la population civile.

Enfin, nous demandons instamment à tous les membres du Conseil de centrer leurs discussions sur la situation humanitaire en Syrie, en laissant de côté les considérations politiques. La vie de tant de personnes en dépend.

**Annexe X****Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français et anglais]

Je voudrais, à l'entame de mon propos, remercier M. Mark Lowcock et M<sup>me</sup> Sonia Khush pour leurs exposés fort édifiants sur la situation humanitaire en Syrie.

Le Niger salue les efforts quotidiens des organisations humanitaires qui continuent, sans relâche, à aider les personnes dans le besoin dans toute la Syrie. Les informations que ces organisations nous remontent dépeignent une situation humanitaire des plus inquiétantes, avec pour victimes beaucoup de femmes et d'enfants.

La détérioration de l'économie syrienne, du fait de la guerre et de la dévaluation de la livre syrienne, complique encore plus les conditions de vie déjà précaires de la population. Cela a entraîné la pénurie et la flambée des prix de certains produits de première nécessité, y compris les denrées alimentaires, que de nombreuses familles syriennes peinent à se procurer. À cet effet, qu'il me soit permis de souligner quelques points.

Premièrement, le Niger réitère que la cessation des hostilités reste une condition essentielle pour réaliser des progrès tangibles dans la résolution de la crise en Syrie. La poursuite des combats, les bombardements et l'usage des engins explosifs improvisés demeurent pour nous une réelle source de préoccupation. Nous soutenons les appels du Secrétaire général et de son Envoyé spécial pour un cessez-le-feu national immédiat en Syrie afin, d'une part, de créer les conditions de succès du processus politique et, d'autre part, de rendre efficace la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), dont la propagation augmente de manière exponentielle dans le pays.

Néanmoins, ma délégation tient à souligner que l'appel au cessez-le-feu et la nécessité d'un effort commun et collectif face à la pandémie de COVID-19 ne doivent pas nous détourner de la lutte contre le terrorisme, d'autant plus que les faits montrent que des groupes terroristes tentent de tirer profit de la situation actuelle pour se reconstituer et reprendre le terrain perdu. Toutefois, cette lutte doit se faire dans le respect du droit international humanitaire et en veillant à la protection des civils innocents et à leur accès à l'aide humanitaire.

Deuxièmement, nous saluons les efforts du Gouvernement syrien pour sa collaboration continue avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations, ainsi que dans la lutte contre la propagation de la pandémie, mais aussi pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans toute la Syrie. À cet égard, nous appelons à une meilleure coordination entre les humanitaires et le Gouvernement syrien dans la distribution de cette aide.

Nous saluons aussi, à leur juste valeur, les autorisations données par les autorités syriennes aux organisations pour leur permettre d'acheminer l'aide humanitaire ; cela doit se poursuivre et même s'amplifier, surtout lorsqu'il s'agit de produits alimentaires et de matériels médicaux. Ma délégation se fait l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux belligérants pour permettre et faciliter le passage rapide et sans entrave d'une aide humanitaire impartiale pour tous les civils dans le besoin, où qu'ils se trouvent.

Troisièmement, nous déplorons la destruction de nombreux camps de déplacés et d'écoles par des vents violents et des inondations. Cette détérioration de la situation a occasionné le déplacement de milliers de personnes, qui pour certaines sont déjà des personnes déplacées à l'intérieur du pays, en plein hiver. Nous appelons les autorités syriennes et les organisations humanitaires à plus d'engagement sur ce plan.

Dans le même ordre d'idées, nous déplorons la détérioration de la sécurité et des conditions de vie dans le camp de Hol. Nous lançons un appel vers les forces en présence et l'ONU pour renforcer la sécurité des résidents du camp de Hol, et faire en sorte que cette sécurité soit assurée d'une manière qui ne mette pas davantage en danger les résidents et ne limite pas la fourniture de l'aide humanitaire.

Quatrièmement, le Niger demeure préoccupé par le sort réservé à de nombreuses personnes, dont des travailleurs humanitaires, des professionnels des médias et même des femmes et des enfants, qui sont détenus arbitrairement dans les deux camps. À ce stade, nous appelons les parties au conflit à respecter les droits humains et à partager les informations sur le sort de ces détenus, à rendre compte du sort et du lieu où se trouvent les personnes qu'ils détiennent, mais aussi à permettre aux agences humanitaires et des droits de l'homme d'accéder aux lieux de détention.

Enfin, ma délégation exhorte les parties prenantes à se conformer aux appels lancés par le Secrétaire général et son Envoyé spécial, qui encouragent une libération massive et unilatérale des détenus, ainsi que des actions significatives sur le cas des personnes disparues.

En conclusion, les conséquences de l'effondrement de l'économie syrienne touchent les Syriens dans les zones contrôlées et non contrôlées par le Gouvernement, sans discrimination. Ainsi, ma délégation exhorte les pays concernés à répondre activement à l'appel lancé par le Secrétaire général en mars dernier pour la suppression ou l'allègement, pour des raisons humanitaires, des sanctions imposées aux pays en crise, afin de garantir l'accès à la nourriture et aux fournitures médicales essentielles entrant dans la lutte contre la pandémie.

**Annexe XI****Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions Mark Lowcock de son exposé et d'avoir fait part de ses vues sur la situation humanitaire en Syrie. Nous remercions aussi M<sup>me</sup> Sonia Khush de son exposé. Nous saluons la participation du nouveau Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Bassam Sabbagh, à la réunion d'aujourd'hui.

Malheureusement, dans son exposé, le Coordonnateur des opérations humanitaires n'a pas abordé tous les facteurs qui affectent la situation humanitaire en Syrie. En particulier, lorsqu'il a évoqué les raisons de la détérioration de la situation économique, nous ne l'avons pas entendu mentionner les restrictions unilatérales illégales imposées par nos collègues occidentaux, alors que ce sont précisément ces restrictions qui empêchent l'économie syrienne de se redresser malgré tous les efforts des autorités. Cela touche surtout les Syriens ordinaires, qui ont un besoin urgent d'accéder à des services sociaux adéquats dans les domaines de la santé et de l'éducation, et empêche la remise en état des infrastructures civiles détruites par la guerre. L'aide humanitaire qui arrive dans le pays ne peut ni résoudre ces problèmes ni favoriser un retour à la normale en Syrie. Les dérogations pour raison humanitaire ne fonctionnent pas non plus, ce qui est confirmé par les agences humanitaires sur le terrain. Nous avons mentionné à plusieurs reprises les conclusions de la Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, M<sup>me</sup> Douhan. Ses conclusions ont servi de base aux lettres collectives adressées au Président Biden et au Premier Ministre Johnson, qui contenaient une demande de levée des sanctions contre la Syrie. Les lettres, signées par plus de 90 personnes, ont été envoyées à la fin du mois de janvier de cette année. Parmi les signataires figuraient non seulement des représentants du monde universitaire et du clergé, des journalistes et des travailleurs humanitaires, mais aussi d'anciens Ambassadeurs du Royaume-Uni, d'Allemagne, de Tunisie et de France en Syrie, ainsi qu'un membre actuel de la Chambre des Lords du Royaume-Uni. En ce qui concerne les sanctions, la lettre indique qu'il existe « un consensus croissant parmi les spécialistes des droits de l'homme et les organisations humanitaires sur le fait que cette forme de châtement collectif infligé à la population civile entraîne la Syrie dans une catastrophe humanitaire sans précédent ».

En raison de l'influence indirecte des sanctions, Damas ne peut effectuer les opérations de change nécessaires au fonctionnement de l'économie et à l'achat de matières premières et de matériaux de construction sur les marchés étrangers, sans parler des médicaments et du matériel médical dont on a tant besoin en cette période de pandémie. Nous espérons que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en est conscient.

Comme le Conseil le sait, Gavi Alliance a approuvé deux demandes pour la fourniture de vaccins contre la maladie à coronavirus à la Syrie. L'une des demandes a été présentée par le Gouvernement. Nous sommes certains que Damas enverra une partie des vaccins dans les territoires non contrôlés par le Gouvernement dans le nord-est, comme ce fut le cas pour les fournitures médicales l'année dernière. Je rappelle que depuis mai 2020, six convois terrestres de fournitures médicales ont été envoyés dans la région de l'Euphrate avec le consentement de Damas, et 13 autres cargaisons ont été livrées à Qamichli par voie aérienne. Plus de 90 % de ces livraisons ont été envoyées à des installations médicales situées dans des zones non contrôlées par le Gouvernement, qui étaient auparavant approvisionnées via le point de passage de Yaaroubiyé. Il y en a eu plus de 100.

Cependant, nous n'avons jamais entendu nos partenaires occidentaux au Conseil de sécurité saluer ces efforts de Damas. Nous n'avons pas non plus entendu de discours condamnant les terroristes qui contrôlent Edleb et empêchent un convoi humanitaire de l'ONU, du Croissant-Rouge arabe syrien et du Comité international de la Croix-Rouge d'entrer dans l'enclave depuis près d'un an maintenant, malgré le fait que, selon les estimations de l'ONU, Edleb compte le plus grand nombre de personnes souffrant de la faim en Syrie, dont une sur trois est un enfant, et que les prix des denrées alimentaires y sont 26 % plus élevés que la moyenne du pays.

Il est grand temps de poser la question suivante : que se passe-t-il à Edleb ? Malgré un nombre de livraisons record par l'intermédiaire du mécanisme transfrontières, pourquoi le nord-ouest de la Syrie a-t-il l'un des taux de famine les plus élevés ? Où va toute l'aide à laquelle les donateurs consacrent des millions ? Il est de notoriété publique que les terroristes d'Edleb s'enrichissent. En même temps, nous n'avons jamais entendu et ne sommes pas près d'entendre les États donateurs demander à l'ONU de rendre compte des résultats de ses travaux. Il semble que le mécanisme transfrontalier montre son vrai visage à Edleb. Il ne fait aucun doute que le maintien du mécanisme transfrontalier reviendrait à préserver un canal de soutien financier aux terroristes qui se nourrissent de l'argent de l'extorsion et de la contrebande. Cela signifie que les Syriens doivent se contenter des miettes laissées par les pillards, sans possibilité de gagner leur vie ou d'assurer un avenir un tant soit peu décent à leurs enfants.

En ce qui concerne la livraison des vaccins provenant des stocks de Gavi Alliance, telle que prévue par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à Gaziantep, nous aimerions savoir dans quelle mesure la distribution des vaccins sera équitable dans le nord-ouest. Le Représentant permanent de la France et le Représentant permanent adjoint des États-Unis ont laissé entendre que nous devrions faire pression sur les autorités syriennes pour que la vaccination commence en Syrie, comme si Damas y était opposée. À cet égard, nous ne saurions passer sous silence la question des sanctions, qui pourraient sérieusement entraver les efforts déployés par la Syrie pour organiser les livraisons de vaccins dans les zones contrôlées par le Gouvernement et assurer leur stockage ultérieur. Quelle entreprise de logistique prendra le risque de s'empêtrer dans le mécanisme de sanctions ? Comment le Gouvernement est-il censé rétablir une alimentation électrique continue afin de garantir, entre autres, que le matériel de refroidissement destiné au stockage des vaccins fonctionne en permanence si les appareils et les pièces de rechange nécessaires ne peuvent être achetés à l'étranger ?

Nous avons toujours des réserves quant au fait que les États-Unis occupent le nord-est de la Syrie et s'approprient ses ressources pétrolières. La négligence générale et volontaire à l'égard de cette situation toxique jette une ombre sur l'autorité de nos partenaires du Conseil de sécurité et remet en cause l'intégrité territoriale de la Syrie, telle que consacrée par la résolution 2254 (2015).

C'est l'armée russe qui a ouvert un couloir permettant d'acheminer l'aide humanitaire à Hassaké. Qu'ont fait les forces d'occupation des États-Unis, les défenseurs de l'humanisme ?

En conclusion, pour être tout à fait francs, si nous devons nous prononcer demain sur le renouvellement du mécanisme transfrontalier, nous n'aurions aucune raison impérieuse de le conserver. Les pays intéressés par la prorogation du mécanisme doivent comprendre qu'il reste peu de temps et beaucoup à faire d'ici à juillet. Les demi-mesures ne fonctionneront pas ; il est indispensable de commencer à acheminer l'aide humanitaire à Edleb et de garantir la régularité des opérations.

Je voudrais maintenant en revenir aux réponses de M. Lowcock à nos questions. Mais avant cela, je dois dire que nous avons été surpris d'entendre notre collègue des États-Unis affirmer que nous avons empêché un intervenant de participer à la

présente visioconférence. Nous n'avons rien contre l'intervenant en question ; nous avons simplement estimé que la présence d'une seule représentante de la société civile serait suffisante. L'intervenant que nous avons proposé pour cette réunion aurait été beaucoup plus adapté. Je note également que plusieurs de nos collègues, y compris des États-Unis, ont récemment empêché les intervenants que nous avons désignés de s'exprimer devant le Conseil.

M. Lowcock n'a répondu que partiellement aux questions que nous lui avons soumises à l'avance. Voici celles qu'il a laissées sans réponse. Y a-t-il des obstacles à la concrétisation des travaux menés en Syrie qui relèveraient du lien entre le développement et l'action humanitaire ? Le cas échéant, quels sont-ils et que faut-il faire pour les surmonter ? Quelle est la différence entre l'équipe spéciale interinstitutions et l'équipe de pays des Nations Unies ? Quelle est la composition et quelles sont les fonctions de cette équipe spéciale ?

**Annexe XII****Déclaration de M<sup>me</sup> Diani Jamesha Prince, Conseillère à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock et M<sup>me</sup> Khush de leurs exposés.

Après une décennie de conflit, la situation humanitaire en Syrie reste très préoccupante, les besoins humanitaires augmentant fortement dans tout le pays. Malheureusement, la crise a été exacerbée par les conditions climatiques difficiles et le ralentissement économique continu dans le pays, laissant des millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition. Il ne fait aucun doute que l'acheminement rapide, sûr, durable et sans entrave de l'aide humanitaire, conformément aux principes humanitaires, doit rester une priorité absolue et être renforcé, dans la mesure du possible, en utilisant toutes les modalités disponibles.

La pandémie mondiale a encore aggravé l'urgence humanitaire complexe du pays et nécessite d'agir de toute urgence. Nous notons que la demande de la Syrie visant à obtenir des vaccins contre la maladie à coronavirus auprès du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins a été acceptée. Nous espérons que la distribution des vaccins débutera prochainement et qu'ils seront administrés efficacement. Nous nous faisons l'écho de l'appel en faveur de la levée de toutes les mesures coercitives unilatérales, qui sont incompatibles avec le droit international, entravent le relèvement socioéconomique et nuisent aux efforts de lutte contre la pandémie déployés par le pays.

La poursuite des hostilités est un autre facteur qui vient aggraver la crise humanitaire. Il est crucial que les parties au conflit fassent preuve d'un maximum de retenue et mettent immédiatement fin à la violence afin de protéger la population et les infrastructures civiles, d'empêcher de nouveaux déplacements et de permettre aux acteurs humanitaires de mener à bien leur travail. En effet, un cessez-le-feu national durable créera également les conditions propices à la reconstruction si nécessaire. À cet égard, nous continuons d'encourager la communauté internationale à participer à la restauration des écoles, des installations médicales et d'autres services essentiels afin d'améliorer la situation humanitaire en réduisant les vulnérabilités et en favorisant le développement général.

Nous sommes de plus en plus préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité dans les camps de déplacés, en particulier le camp de Hol. Les personnes qui vivent et travaillent dans ces camps doivent bénéficier d'une protection et d'un accès aux produits de première nécessité.

Nous ne nions pas que les opérations antiterroristes sont nécessaires pour protéger le peuple, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Toutefois, nous rappelons aux parties qu'elles sont tenues de respecter le droit international. Les objectifs militaires ne doivent jamais primer sur la protection des civils, et toutes les activités doivent respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. L'impunité des auteurs de violations du droit international ne saurait être tolérée.

Les situations politique et humanitaire sont sans aucun doute liées, et la seule solution au conflit et à la crise humanitaire prolongée passe par l'application intégrale de la résolution 2254 (2015). La paix, la prospérité et la stabilité peuvent revenir en Syrie grâce à la collaboration et à l'appui de l'ensemble de la communauté internationale.

**Annexe XIII****Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Lowcock, et la représentante de la société civile, M<sup>me</sup> Sonia Khush, de leurs exposés. Je salue également la participation à la présente réunion de S. E. l'Ambassadeur Bassam Sabbagh, nouveau Représentant permanent de la République arabe syrienne, et des représentants de la République islamique d'Iran et de la Turquie.

Tout d'abord, je tiens à réaffirmer la position de mon pays, à savoir qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un règlement politique en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015), et que des efforts doivent être faits pour hâter un règlement afin de mettre fin aux souffrances humaines des Syriens et placer le pays sur la voie de la stabilité et d'une paix durable. Dans l'intervalle, la portée de l'aide humanitaire doit continuer à s'étendre dans toute la Syrie afin de répondre aux besoins croissants et d'atténuer l'impact des menaces qui ont été exacerbées par une décennie de conflit, la détérioration de la situation économique et les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Nous sommes profondément préoccupés par la détérioration sans précédent des indicateurs de la crise humanitaire en Syrie, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2021/160). Cette crise a affecté le bien-être nutritionnel, sanitaire et éducatif des Syriens, notamment des plus vulnérables d'entre eux, en particulier les femmes et les enfants.

L'objectif d'un calme global est encore loin d'être atteint, si l'on en juge par la hausse de la violence, des tensions et du terrorisme dans plusieurs régions de Syrie. Les violations persistantes du cessez-le-feu, notamment ces derniers temps, continuent de coûter la vie à des civils innocents et à des travailleurs médicaux et humanitaires, ce qui contrecarre les efforts déployés pour atténuer la crise humanitaire.

Nous réaffirmons qu'il est vital d'instaurer un cessez-le-feu durable dans tout le pays, conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général et son envoyé spécial. Nous exhortons toutes les parties à respecter le droit international et le droit international humanitaire et à s'efforcer de garantir la protection des civils, des installations civiles et médicales, du personnel médical et des agents humanitaires.

Nous réaffirmons qu'il incombe à toutes les parties de s'engager à faciliter l'acheminement rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire et médicale aux personnes qui en ont besoin, en usant de toutes les voies d'accès disponibles. Étant donné la délicatesse de la situation humanitaire, toutes les parties sur le terrain doivent œuvrer constructivement à faciliter l'accès humanitaire et donner la priorité aux secours humanitaire plutôt qu'à toute autre considération. Nous nous félicitons que le système syrien de délivrance de permis aux missions des Nations Unies en Syrie ait été amélioré au cours de l'année écoulée, et nous exhortons le Gouvernement syrien à conserver cette approche et à continuer sur cette voie.

Nous saluons les progrès réalisés pour contenir la pandémie en prenant des mesures visant à vacciner environ 20% de la population syrienne contre la COVID-19 d'ici au deuxième trimestre, grâce au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Cette initiative permet d'espérer pouvoir réduire le nombre de

morts et rétablir un semblant de normalité dans la vie des Syriens. À cet égard, nous soulignons que l'accès aux vaccins doit être équitable et non discriminatoire et qu'il doit être étendu aux zones les plus vulnérables de la Syrie.

Dans ce contexte, nous réaffirmons qu'il serait utile de promouvoir des initiatives de relèvement rapide et de faire en sorte que les projets et programmes humanitaires et de développement soient mieux intégrés pour inclure l'entretien des hôpitaux, des écoles et des routes, ainsi que des réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement, tout en offrant des moyens de subsistance décents et durables aux groupes touchés ou plus vulnérables, ce qui améliorerait les perspectives d'une vie meilleure pour les Syriens.

## Annexe XIV

### **Déclaration de M<sup>me</sup> Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé. Je remercie également Sonia Khush de nous avoir fait part de son analyse et, à travers elle, je remercie Save the Children et son action salvatrice. Je tiens à consigner la déception du Royaume-Uni quant au fait que Su'ad Jarbawi, du Comité international de secours, n'a pas été en mesure de présenter un exposé au Conseil aujourd'hui sur les réalités de l'acheminement de l'aide dans le nord-ouest, en raison de l'objection soulevée par un autre membre du Conseil.

Comme le Secrétaire général l'illustre dans son dernier rapport (S/2021/160), pour la population civile en Syrie, le début de l'année 2021 a été marqué par une dégradation de la situation humanitaire, qui est dorénavant l'une des plus difficile qu'elle ait dû affronter au cours des 10 dernières années de conflit. Environ 12,4 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire, un chiffre inégalé qui a augmenté de 4,5 millions en à peine un an. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les enfants sont les plus touchés par cette crise, puisqu'un enfant sur huit souffre désormais d'un retard de croissance dû à la malnutrition.

Des millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie dépendent de l'aide transfrontière ; l'accès par-delà les lignes de front ne suffit pas pour s'y substituer. La situation s'est aggravée en raison des pluies torrentielles et des inondations dans le nord-ouest. L'aide qui entre par Bab el-Haoua n'a jamais revêtu autant d'importance.

Dans le nord-est de la Syrie, l'acheminement de l'aide au travers des lignes de front depuis Damas n'a pas permis de combler les lacunes qu'a entraînées la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé. Le fait que la distribution de nourriture humanitaire soit bridée par des obstacles bureaucratiques ou par des tensions entre les acteurs armés dans le nord-est montre que nous ne pouvons pas compter uniquement sur un acheminement par-delà les lignes de front. Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires a indiqué au Conseil, à cinq reprises au moins depuis juin 2020, que l'aide passant par les lignes de front n'est pas acheminée à l'échelle ou à la fréquence nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires.

L'argument défendu par les autorités syriennes et la Fédération de Russie, selon lequel franchir les lignes de front suffit pour répondre aux besoins humanitaires des trois quarts de la population, n'est pas tenable, pas plus que l'affirmation selon laquelle tout cela serait en somme la faute de l'Occident.

Dans un premier temps, nous exhortons l'ONU à fournir des informations détaillées sur les types d'aide acheminés, et les domaines affichant les lacunes les plus importantes.

Les arguments qui allaient dans le sens d'un renouvellement du mécanisme transfrontière en juillet n'ont rien perdu de leur pertinence. Pour reprendre les termes du Secrétaire général, « [l']accès doit être renforcé », et non diminué. Nous avons entendu ce matin le message clair de la représentante de Save the Children (voir annexe II) : « il n'y a pas d'autre moyen de programmer durablement l'aide à des millions de personnes sans la résolution sur les opérations transfrontières ». Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour que cette assistance vitale se poursuive.

**Annexe XV****Déclaration de M. Richard Mills, Représentant permanent adjoint des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé. Je tiens également à remercier sincèrement notre intervenante de la société civile, Sonia Khush, de son exposé éloquent. Le dévouement des milliers d'agents humanitaires à l'œuvre en Syrie est extrêmement louable, et je tiens à les en remercier, ainsi que Sonia.

J'espérais pouvoir remercier également Su'ad Jarbawi, du Comité international de secours. Su'ad est une extraordinaire figure de la société civile, et elle avait été invitée à prendre la parole devant le Conseil de sécurité aujourd'hui. Malheureusement, nos collègues russes l'ont réduite au silence et l'ont empêchée de se joindre à nous aujourd'hui. Si elle avait été parmi nous, je pense qu'elle aurait transmis à chacun d'entre nous un message simple : New York doit agir. Le Conseil doit veiller à ce que les civils en Syrie aient accès à une aide humanitaire, notamment grâce aux opérations transfrontières. À l'avenir, j'espère que nos collègues russes accorderont davantage de respect aux femmes qui, comme Su'ad, sont à la tête d'organisations de la société civile.

Il est important que nous continuions d'avoir ces conversations difficiles et honnêtes sur les souffrances endurées par le peuple syrien en raison des agissements du régime d'Assad et de ceux qui le soutiennent.

Aujourd'hui, je souhaite me concentrer sur trois principaux points : pourquoi l'accès humanitaire doit permettre d'atteindre tous ceux qui en ont besoin ; pourquoi l'accès transfrontière doit être maintenu ; et pourquoi, en particulier en cette époque où la maladie à coronavirus (COVID-19) frappe les Syriens et le reste du monde, le Conseil doit respecter ses obligations d'aider les plus vulnérables.

Tous les Syriens méritent une assistance. C'est pourquoi, depuis 2012, les États-Unis ont octroyé plus de 12,2 milliards de dollars d'aide humanitaire pour venir en aide à tous les Syriens qui en ont besoin, sur la seule base de leurs besoins.

Depuis près d'un an et demi, les résidents du camp de Roukban sont privés d'aide médicale parce que le régime d'Assad et la Russie ne permettent pas aux Nations Unies d'effectuer des livraisons dans ce campement informel. Nous exhortons le régime d'Assad et la Russie à autoriser un accès sans entrave au camp de Roukban, notamment pour les convois humanitaires de l'ONU. Le fait de politiser l'aide et d'en faire une arme devrait susciter l'indignation de tous et toutes ici.

Et bien que nous en ayons beaucoup parlé, nous devons continuer de le répéter, comme d'autres l'ont fait : le mécanisme transfrontière est essentiel pour que l'aide humanitaire continue d'atteindre les personnes qui en ont besoin. Il est de notre responsabilité, au Conseil, d'élargir l'accès humanitaire en juillet prochain, lorsque le mandat du mécanisme transfrontière devra être renouvelé, et non de le restreindre davantage. Limiter davantage l'accès aurait des conséquences catastrophiques supplémentaires pour les 3,5 millions de Syriens dans le nord-ouest du pays, dont beaucoup ont été déplacés à plusieurs reprises et dont la vie dépend de cette aide.

Le renouvellement de l'autorisation qui est faite à l'ONU d'utiliser Bab el-Haoua reste le seul moyen de garantir l'acheminement constant de nourriture, d'abris et de fournitures médicales. Cependant, nous savons tous pertinemment qu'un seul point de passage ne suffit pas pour répondre aux vastes besoins du peuple syrien. Nous savons que ces six derniers mois, notre dépendance accrue à l'égard de ce seul

point, en raison de la perte du point de passage de Bab el-Salamé en juillet dernier, a conduit, comme nous l'avons entendu, à des pénuries de nourriture et à un manque d'accès aux systèmes d'assainissement et à des lieux d'hébergement. Cette situation a entraîné une augmentation des taux de malnutrition et de maladie, avec une hausse du nombre de décès. Nous l'apprenons non seulement des États-Unis, mais aussi de nos intervenants, d'experts de l'ONU et du Secrétaire général. L'ONU doit pouvoir accéder librement à toutes les régions de la Syrie afin de répondre aux besoins vitaux de millions de Syriens.

Bien sûr, nous sommes profondément préoccupés par le risque persistant posé par la COVID-19, car il représente une grave menace pour les déplacés et les autres groupes vulnérables dans toute la Syrie. Compte tenu de la capacité de dépistage limitée, du faible accès aux soins de santé et de la pénurie de ressources qui empêchent de prendre des mesures préventives à l'échelle nationale, nous encourageons tous les acteurs à travailler de concert pour élaborer un plan de vaccination équitable et efficace qui couvre tous les Syriens. Par ailleurs, nous devons reconnaître le rôle essentiel qu'un accès accru à travers les frontières jouerait dans la distribution du vaccin dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie.

Un accès durable et véritable à toutes les personnes touchées par la crise de la COVID-19 est nécessaire pour instaurer la confiance et faire accepter le vaccin par tous les Syriens et pour fournir les vaccins de manière efficace. Comme nous l'avons dit, ce n'est qu'une raison supplémentaire pour laquelle l'octroi d'une autorisation pour les opérations transfrontières de l'ONU reste vital. Nous craignons sérieusement que les personnes laissées pour compte dans le nord-est de la Syrie sans points de passage frontaliers continueront de se voir refuser injustement des vaccins par le régime d'Assad. Par ailleurs, nous exprimons notre profonde préoccupation au sujet des dizaines de milliers de Syriens pris au piège dans des conditions sordides dans les centres de détention du régime, qui doivent également bénéficier d'un plan de vaccination efficace.

Comme c'est désormais le cas depuis des années, les cargaisons d'aide transfrontières continuent d'être régulièrement bloquées, retardées ou détournées vers des zones contrôlées par le régime. Le régime d'Assad et ses facilitateurs doivent permettre à l'assistance vitale acheminée à travers les lignes de front le soit sans aucune ingérence. Et nous devons, au Conseil, veiller à ce que d'autres voies soient ouvertes lorsque et là où les livraisons à travers les lignes de front ne fonctionnent pas.

Pour terminer, il est également essentiel que tous les organismes des Nations Unies en Syrie agissent conformément aux paramètres et aux principes des Nations Unies en matière d'assistance, car les besoins humanitaires en Syrie ne sont pas satisfaits et la corruption au sein de ce régime se poursuit et ne saurait être récompensée. Malheureusement, la Syrie reste un pays en guerre.

Comme l'a souligné le Secrétaire d'État Blinken ce mois-ci, les États-Unis restent engagés dans les efforts de longue date, globaux et soutenus déployés par la communauté internationale pour apporter une solution politique au conflit en Syrie.

Nous tenons, une fois de plus, à condamner toutes les attaques qui ont tué ou blessé des travailleurs humanitaires et détruit leurs installations, et nous appelons toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire.

Le Conseil de sécurité doit faire tout son possible pour que tous les Syriens reçoivent l'aide humanitaire dont ils ont besoin pour survivre.

## Annexe XVI

### **Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé instructif. Je remercie également M<sup>me</sup> Sonia Khush de nous avoir fait part de ses vues.

Je me félicite également de la participation des représentants de la Syrie, de la Turquie et de l'Iran à la réunion d'aujourd'hui.

Ma délégation prend note avec préoccupation de la situation humanitaire en Syrie telle qu'elle est exposée dans le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2021/160) et dans les dernières nouvelles apportées aujourd'hui par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

La situation difficile de millions de Syriens se poursuit sans qu'une issue durable soit en vue. Aggravée par la crise économique et par les répercussions de la maladie à coronavirus (COVID-19), la situation pourrait encore se détériorer.

Selon le Programme alimentaire mondial, 12,4 millions de personnes, soit environ 60 % de la population, n'ont pas accès à une alimentation adéquate. On constate également une augmentation massive du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire grave, qui a doublé pour atteindre 1,3 million en un an seulement. Le coût des produits alimentaires continue d'augmenter et les pénuries de produits de base se multiplient. Nous avons récemment observé des crises alimentaires aiguës dans de nombreux pays, et l'effet combiné de ces situations peut mettre à rude épreuve les approvisionnements et les opérations de secours. Si ce problème n'est pas réglé efficacement, les autorités et les organismes de secours pourraient se retrouver dans l'obligation de choisir qui sauver et qui laisser de côté.

En outre, l'instabilité s'est poursuivie dans diverses régions de la Syrie, faisant des victimes innocentes et entravant les services humanitaires et de santé. Elle a également eu des répercussions sur les établissements d'enseignement et de santé dans le nord-est du pays, comme on l'a signalé.

Les effets protéiformes de la crise actuelle sur la situation tragique des groupes vulnérables dans l'ensemble de la Syrie, en particulier les enfants, sont énormes et affligeants.

En ce qui concerne l'accès humanitaire, notre délégation note avec satisfaction que divers obstacles dus aux restrictions liées à la COVID-19 ont été surmontés et que l'aide humanitaire continue d'atteindre les personnes qui en ont besoin dans les 14 provinces.

Nous sommes néanmoins préoccupés par l'absence d'accord entre les parties, en raison de laquelle l'accès à certaines parties du pays est limité. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties au conflit et l'ONU à renforcer leur coopération afin d'assurer le passage sans entrave de l'aide humanitaire pour atteindre les personnes dans le besoin. Nous encourageons les parties à poursuivre leurs efforts pour établir un accès au nord-ouest du pays depuis l'intérieur de la Syrie, en vue d'intensifier la réponse humanitaire dans cette région.

En ce qui concerne la réponse humanitaire, le Viet Nam se félicite vivement des efforts déployés par les différents organismes des Nations Unies, les partenaires internationaux et les donateurs pour apporter un appui au peuple syrien dans l'ensemble du pays. Nous voudrions rendre un hommage particulier à tous les travailleurs humanitaires pour leurs importantes contributions compte tenu des problèmes sérieux qui se posent sur le terrain. Nous appelons les organismes des

Nations Unies, les donateurs et les organisations humanitaires concernés à aborder les crises alimentaires dans le monde de manière globale afin d'aider les personnes souffrant de la faim et de prévenir de nouvelles crises.

À la lumière de la deuxième vague d'infections à la COVID-19, nous réaffirmons qu'il importe d'aider la Syrie à améliorer son état de préparation et sa capacité d'intervention face à la COVID-19. Nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de la levée des sanctions qui entravent la réponse humanitaire à la pandémie.

Nous prenons note avec satisfaction du fait qu'un plan de vaccination contre la COVID-19 en Syrie est actuellement en cours d'élaboration, et nous espérons bien qu'il sera mis en œuvre dans un avenir proche.

Notre délégation voudrait également appeler toutes les parties concernées à trouver des solutions rapides et durables aux problèmes signalés relatifs à la situation désastreuse dans divers camps de déplacés, notamment la pénurie d'eau causée par l'interruption de l'approvisionnement à partir de la station de pompage d'Alouk.

Pour terminer, nous demandons à la communauté internationale de poursuivre son important appui au peuple syrien en ce moment critique.

À long terme, plus l'ampleur de la crise humanitaire sera grande, plus il sera vital de parvenir à un règlement durable de la situation en Syrie. Nous sommes fermement convaincus que le seul moyen d'y parvenir est de faciliter une solution politique globale et inclusive, dirigée et prise en main par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015) et dans le plein respect du droit international.

## Annexe XVII

### **Déclaration de M. Eshagh Al Habib, Représentant permanent adjoint de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Depuis 10 ans, le peuple syrien souffre atrocement des attaques odieuses commises par les terroristes appuyés par l'étranger et d'une occupation illégale, mais aussi, ces dernières années, de sanctions inhumaines.

La communauté internationale a la responsabilité d'aider le peuple et le Gouvernement syriens à surmonter la crise et à garantir l'unité, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Syrie.

Dans ce contexte, nous demandons le retrait immédiat de toutes les forces étrangères présentes en Syrie sans l'autorisation de son gouvernement.

Ces aspects et d'autres de la crise syrienne ont été longuement examinés au cours de la réunion du format Astana qui s'est tenue récemment à Sotchi, en Russie, à la suite de laquelle une déclaration commune a été publiée par l'Iran, la Russie et la Turquie. Les trois pays ont condamné l'intensification des activités terroristes en Syrie et sont convenus de poursuivre leur coopération pour éliminer Daech, le Front el-Nosra et tous les autres groupes terroristes répertoriés par le Conseil de sécurité et leurs affiliés.

Ils ont également exprimé leur vive inquiétude face au renforcement de la présence et de l'activité de l'organisation terroriste Hay'at Tahrir el-Cham et d'autres groupes terroristes affiliés, ainsi qu'à la menace qu'ils représentent pour les civils à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de désescalade d'Edleb. Dans ce contexte, nous voulons dire notre grave préoccupation face aux tentatives visant à exonérer certains groupes terroristes dans le but de les radier de la liste.

De même, les trois pays ont rejeté toutes les tentatives qui sont faites pour imposer des changements sur le terrain, y compris les vellétés d'autonomie illégitimes, au prétexte de lutter contre le terrorisme, et ont également réaffirmé leur opposition à la saisie et au transfert, en toute illégalité, des recettes pétrolières censées revenir à la République arabe syrienne.

Ils ont également condamné les attaques militaires qu'Israël continue de lancer en Syrie en violation du droit international, lesquelles portent atteinte à la souveraineté de la Syrie et des pays voisins et mettent à mal la stabilité et la sécurité dans la région, et ont demandé qu'elles cessent. La communauté internationale doit mettre un terme à l'aventurisme militaire du régime israélien avant qu'il ne devienne incontrôlable.

En ce qui concerne le processus politique, les trois pays ont mis en exergue le rôle important joué par la Commission constitutionnelle, réaffirmé leur appui à ses travaux, insisté sur l'importance de veiller au respect de son mandat et de ses règles de fonctionnement, et souligné que le compromis et le dialogue constructif devaient présider aux travaux de la Commission, sur lesquels ne devaient peser aucun ingérence étrangère ni délais imposés de l'extérieur.

Les garants d'Astana se sont également déclarés gravement préoccupés par la situation humanitaire en Syrie, ont dénoncé toutes les sanctions prises de manière unilatérale et, reconnaissant que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) constituait un défi majeur pour la situation socioéconomique et humanitaire de la Syrie, ont engagé le système des Nations Unies dans son ensemble à faire de la vaccination en Syrie une priorité.

L'application de sanctions prises unilatéralement à l'encontre du peuple syrien ne fait qu'exacerber la situation et prolonger à la fois la crise et les souffrances de la population. Ces sanctions sont illégales, inhumaines et injustifiables et doivent donc être levées immédiatement.

Étant donné le rôle important qu'une amélioration de la situation humanitaire peut jouer pour faire avancer le règlement politique, les trois pays ont demandé à la communauté internationale d'intensifier son aide à la Syrie, y compris pour la restauration des infrastructures essentielles, telles que les hôpitaux et les installations d'approvisionnement en eau et en électricité.

Ils ont également souligné qu'il fallait faciliter le retour librement consenti et en toute sécurité des réfugiés et déplacés syriens dans leur lieu de résidence en Syrie et ont demandé à la communauté internationale de contribuer à la hauteur des besoins.

L'intensification des pressions politiques et économiques exercées sur la Syrie et la fixation de multiples conditions préalables à un règlement pacifique de la crise se sont avérées contre-productives. La reconstruction du pays et le retour des réfugiés et des personnes déplacées doivent aller de pair avec le processus politique. Ils sont liés les uns aux autres et s'incluent et se renforcent mutuellement.

Enfin, l'Iran réaffirme son engagement en faveur d'un règlement politique de la crise et continuera d'appuyer le peuple et le Gouvernement syriens dans les efforts qu'ils mènent pour rétablir l'unité et l'intégrité territoriale de leur pays.

**Annexe XVIII****Déclaration de M. Bassam Sabbagh, Représentant permanent de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

D'emblée, comme il s'agit de la première réunion à laquelle je prends la parole en ma qualité de nouveau Représentant permanent de la République arabe syrienne, je tiens à dire que j'ai hâte de participer à des discussions constructives et objectives sur les questions relatives à la Syrie qui sont examinées par le Conseil de sécurité, en particulier, et par l'Organisation des Nations Unies, en général.

Ma délégation a écouté attentivement l'exposé du Secrétaire général adjoint Mark Lowcock sur la mise en œuvre des résolutions relatives à la situation humanitaire. Elle a également examiné le soixante et onzième rapport (S/2021/160) établi par le Secrétariat sur la question. Cependant, nous avons été déçus de constater que de nombreux faits relatifs à la situation humanitaire en Syrie continuent d'être systématiquement et délibérément passés sous silence. Nous avons espéré que l'exposé de M. Lowcock, qui pourrait être son dernier, aurait dissipé ce sentiment.

Au cours des années qui se sont écoulées depuis le début de la crise, le Gouvernement syrien a coopéré en toute bonne foi et de manière constructive avec l'ONU, les pays amis et les partenaires humanitaires, au premier rang desquels le Croissant-Rouge arabe syrien et le Comité international de la Croix-Rouge, ainsi qu'avec plus de 50 organisations non gouvernementales étrangères initialement autorisées à travailler en Syrie. Cette coopération et les efforts importants de facilitation déployés par le Gouvernement syrien ont contribué à des gains tangibles et indéniables malgré les graves difficultés qui lui sont imposées, à commencer par la lutte contre le terrorisme, les conséquences négatives des mesures coercitives prises unilatéralement et les actes d'agression et d'occupation. Même si certains tentent de l'occulter, le fait est que l'ONU et ses différents organismes n'auraient pas obtenu de résultats humanitaires en Syrie sans l'appui et les efforts considérables de facilitation déployés par le Gouvernement syrien.

Le second fait est que la politisation extrême des questions humanitaires en Syrie a concrètement conduit à une amplification des souffrances humaines. Les rapports soumis au Conseil, qui ne sont pas conformes aux normes de l'ONU, ont permis à certains États Membres d'utiliser ces rapports comme un outil pour politiser les affaires humanitaires et détourner l'attention de la nécessité de s'attaquer, avec sérieux et de manière objective, aux facteurs à l'origine de la détérioration de la situation humanitaire en Syrie. Tous les exposés présentés ou rapports soumis au Conseil resteront inadéquats et gravement défectueux tant qu'ils continueront à ne tenir aucun compte des défis fondamentaux suivants.

Premièrement, les crimes commis par les organisations terroristes, au premier rang desquelles figurent l'État islamique d'Iraq et du Levant et l'Organisation de libération du Levant/Front el-Nosra ainsi que les entités qui leur sont associées, ont été passés sous silence. Il en va de même de leur exploitation de l'aide humanitaire, notamment l'aide transfrontière, pour financer leurs activités terroristes et recruter de nouveaux membres, et de l'utilisation de civils sous leur garde comme boucliers humains dans les zones qu'elles contrôlent.

Depuis plusieurs jours maintenant, les groupes terroristes armés contrôlant la province d'Idlib empêchent les habitants de se rendre au point de passage humanitaire de Saraqeb-Troumbé, que le Gouvernement syrien a ouvert pour faciliter la sortie des civils d'Idlib et alléger leurs souffrances humanitaires à la suite du siège imposé

par les groupes terroristes que j'ai mentionnés. Ces groupes ont tiré plusieurs salves d'obus depuis la localité de Neirab où ils sont positionnés, en direction de la ville de Saraqeb, pour intimider les civils et les empêcher de se rendre au point de passage humanitaire. En outre, ils continuent de détenir plus de 3 000 élèves du secondaire et quelque 3 300 élèves du primaire se trouvant dans les zones qu'ils contrôlent, et de les empêcher de se présenter aux centres d'examen officiels du Ministère syrien de l'éducation.

Deuxièmement, les effets désastreux des mesures coercitives unilatérales imposées au peuple syrien – mesures qui constituent une violation flagrante du droit international et un acte de châtement collectif, comme le reconnaît l'ONU elle-même – empêchent les Syriens de satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment en nourriture, médicaments, fournitures médicales, électricité et carburant ; ils limitent la capacité des institutions de l'État syrien de relever les défis supplémentaires créés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et entravent les efforts des organisations internationales actives en Syrie.

Troisièmement, l'armée turque occupe de vastes pans du territoire syrien dans le nord et le nord-ouest du pays et applique une politique de turquification en changeant le nom des villes et des villages, en modifiant les programmes scolaires, en imposant l'utilisation de la lire turque dans les transactions commerciales et en confisquant les terres des agriculteurs syriens pour construire le mur dit de séparation. Cela s'ajoute au fait qu'elle couvre les organisations terroristes, y compris celles qui sont inscrites sur les listes du Conseil de sécurité, pour s'arroger des biens publics et privés, piller des champs pétrolifères, des biens culturels et des récoltes, et utiliser l'accès à l'eau potable comme une arme contre les civils en interrompant, à 18 reprises, l'approvisionnement en eau à partir de la station d'Allouk, privant ainsi d'eau notre population à Hassaké et dans les environs. Ces graves violations doivent être condamnées, et non louées.

Quatrièmement, les forces américaines occupent certains pans du nord-est de la Syrie. Aux côtés de leurs mandataires au sein des milices séparatistes, les forces d'occupation ont systématiquement pillé les biens culturels, le pétrole et les récoltes agricoles avant de les faire passer à l'étranger en contrebande, par les points de passage illégaux qu'elles contrôlent, sans compter que lesdites milices séparatistes ont récemment imposé un siège qui asphyxie la ville de Hassaké en raison de la grave pénurie de nourriture et de carburant qu'il entraîne. Ces milices ont même tiré sur des civils qui manifestaient contre le siège et exigeaient le retour intégral des institutions de l'État dans le nord-est de la Syrie. Qui plus est, les forces d'occupation américaines dans la région de Tanf, dans le sud-est de la Syrie, où se trouve le camp de Roukban, ont fait entrave à l'accès humanitaire au camp et empêché ses résidents de regagner leurs foyers et de ne plus souffrir.

Cinquièmement, rien n'ayant été encore fait pour remédier aux conditions de détention dans le camp de Hol, il convient de faire pression sur les gouvernements de certains États occidentaux qui refusent de rapatrier leurs ressortissants faisant partie des combattants terroristes étrangers, ainsi que leurs familles. Il faut mettre un terme aux tentatives de ces gouvernements de se soustraire à leurs responsabilités et obligations légales.

Pour améliorer la situation humanitaire dans mon pays, il faut qu'un engagement ferme soit pris de respecter la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, autant de principes mis en avant dans toutes les résolutions pertinentes du Conseil. Un tel engagement inclut également de s'abstenir de déployer illégalement des délégations de l'autre côté de la frontière pour rencontrer des organisations terroristes, des milices séparatistes et autres entités illégales.

La République arabe syrienne souligne une fois de plus qu'il faut mettre un terme à la politisation de l'action humanitaire, de même qu'à toute tentative d'imposer des diktats et des rejets en bloc, lesquels visent à empêcher d'octroyer un quelconque appui aux efforts humanitaires et de développement des institutions de l'État syrien conçus pour permettre le retour volontaire des déplacés et des réfugiés.

Pour terminer, ma délégation réitère que le centre de l'action humanitaire en Syrie se trouve dans la capitale syrienne, Damas, et non dans une quelconque autre capitale ou ville. Les manifestations qui peuvent avoir lieu ici ou là, y compris la prétendue Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie, ne sont rien d'autre que des spectacles inefficaces et de pure forme.

## Annexe XIX

### **Déclaration de M. Feridun Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente visioconférence. Je remercie également de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et M<sup>me</sup> Sonia Khush.

À l'approche du dixième anniversaire du début du conflit syrien, le régime d'Assad continue de riposter avec brutalité aux exigences légitimes du peuple syrien. Le régime et ses soutiens continuent d'affamer les populations et de se livrer à des attaques ciblées, faisant d'innombrables victimes. Des millions d'innocents sont désormais déplacés. Des dizaines de milliers de personnes ont disparu ou ont été torturées à mort dans les prisons du régime.

La crise s'aggrave, d'autant qu'aux attaques et aux déplacements constants viennent s'ajouter la crise économique, la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) et les rigueurs de l'hiver.

Dans sa dixième année, la crise en Syrie exige une attention et des mesures accrues de la part de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité.

La semaine dernière, le correspondant du *New York Times* qui s'est rendu dans le nord-ouest de la Syrie a partagé un témoignage décrivant le rôle central que joue la Turquie pour assurer la sécurité et la protection du peuple syrien. La Turquie reste la seule force internationale sur le terrain à s'occuper de 5 millions de civils déplacés et vulnérables. Notre présence donne de l'espoir à des millions de personnes. Nous ne les abandonnerons jamais.

Nous poursuivons résolument nos efforts pour préserver le cessez-le-feu à Edleb. C'est indispensable si nous voulons éviter une nouvelle catastrophe humanitaire et un nouveau flux migratoire qui aurait des répercussions sur la région et sur l'Europe. Nous réitérons notre appel au Conseil et à la communauté internationale tout entière pour qu'ils appuient nos efforts.

Les images récentes en provenance d'Edleb montrent des milliers de tentes détruites par les inondations et par des avions de guerre – des avions de guerre qui ont pour mission de tuer des civils. C'est inacceptable. Le monde ne peut pas tourner le dos à cette monumentale crise humanitaire. Face à cette catastrophe causée par l'homme, aux proportions gigantesques, le Conseil ne peut pas opter pour l'inaction.

L'incapacité du Conseil à pérenniser le mécanisme transfrontières en place, en juillet dernier, a exacerbé la situation déjà catastrophique à laquelle sont confrontées 1,3 million de personnes dans le nord d'Alep, puisque la route la plus directe pour acheminée l'aide humanitaire est bloquée. Il serait inconcevable d'ajouter 4 millions de personnes au nombre de celles déjà privées d'une assistance humanitaire de base. L'extinction du mécanisme humanitaire porterait un coup fatal à des innocents dans le besoin, en les laissant à la merci du régime d'Assad.

Le Conseil a la responsabilité de protéger le peuple syrien. Il ne peut pas l'abandonner. Le Conseil doit répondre à l'appel pressant lancé par l'Assemblée générale en faveur de la poursuite du mécanisme transfrontières pour acheminer l'aide humanitaire des Nations Unies.

Le mécanisme transfrontières de l'ONU est également le seul outil permettant de faire parvenir des vaccins contre la COVID-19 aux populations du nord-ouest. Selon les estimations, seul un cinquième de la population aura été vacciné d'ici à l'an prochain.

Dans la déclaration conjointe qui a fait suite à la réunion que nous avons tenue à Sotchi la semaine dernière avec la Russie et l'Iran dans le cadre du processus d'Astana, nous avons appelé l'ONU à donner la priorité à la vaccination en Syrie et avons souligné la nécessité d'accroître l'aide humanitaire dans tout le pays.

Nous entendons assurer le suivi de ces engagements afin de veiller à ce que l'ONU ne soit pas privée de ses outils les plus essentiels dans le contexte de la crise sanitaire mondiale.

Alors que le régime bombarde son propre peuple et le laisse mourir de faim, l'organisation terroriste Parti des travailleurs du Kurdistan/Unités de protection du peuple (PKK/YPG) poursuit le même objectif maléfique en commettant des crimes de guerre dans le nord de la Syrie. Plus de 20 civils, dont des enfants, ont perdu la vie dans des attaques perpétrées ces dernières semaines à Tell Abiad, Izaz, Afrin et Bab. En un peu plus d'un an, le PKK/YPG a mené plus de 350 attaques et 70 attentats à la voiture piégée visant indistinctement la population civile.

Nous regrettons que certains États Membres continuent de s'abstenir de condamner ces attaques terroristes. Ceux qui pensent pouvoir raisonner les terroristes et avoir des objectifs communs avec eux commettent une grave erreur. Cela doit cesser. Je tiens à rappeler à ces États Membres qu'il n'y a pas de bons terroristes. La même organisation terroriste peut un jour frapper à la porte d'autres. Cela s'est déjà produit par le passé, et cela se reproduira. Il faut donc que ces États Membres cessent de soutenir le PKK/YPG.

La situation dans le nord-est et les conditions de sécurité intenable dans le camp de Hol en particulier, sous le contrôle *de facto* des soi-disant Forces démocratiques syriennes (FDS), révèlent l'échec de ces programmes étroits.

Dans son dernier rapport, le Secrétaire général met en évidence les tactiques des soi-disant FDS, qui consistent notamment à bloquer l'aide humanitaire, à imposer des programmes scolaires arbitraires fondés sur leur idéologie terroriste et à arrêter des enseignants.

La Turquie est résolue à lutter contre tous les groupes terroristes qui menacent sa sécurité nationale et l'unité de la Syrie. Nous continuerons à agir sans la moindre hésitation, comme nous l'avons fait en tant que membre actif de la Coalition mondiale contre Daech depuis sa création et en tant que seul pays de l'OTAN à s'être engagé dans un combat à bras-le-corps contre Daech. En revanche, ceux qui passent sous silence les atrocités commises par le PKK/YPG sous prétexte de combattre Daech sapent leur propre crédibilité dans la lutte contre le terrorisme.

Chaque mois, nous entendons le représentant du régime prononcer de nombreuses déclarations erronées et mensongères. Cela continue de plus belle, comme nous venons de l'entendre, mais en vain. Ces mensonges ne nous empêcheront pas de dire la vérité, et nous continuerons d'appuyer les aspirations légitimes du peuple syrien et son droit d'accéder librement à l'aide humanitaire.

Quant à la déclaration faite par le représentant du régime, je ne considère pas celui-ci comme mon homologue légitime, c'est pourquoi je ne lui ferai pas l'honneur de lui répondre.